

Université de Lausanne
Faculté de Droit et des Sciences Criminelles

HUTCHINGS Kelly

Av. Béthusy 42
1012 Lausanne
khutchings@bluewin.ch
079 583 64 53

MÉDIATION SCOLAIRE : CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN

La pratique théâtrale comme outil de prévention et de résolution amiable des conflits

Mémoire de Master en Droit

Sous la direction de Madame Cinthia Lévy, avocate et médiatrice.

Semestre de Printemps 2016

REMERCIEMENTS

En tout premier, je tiens à remercier Madame Cinthia Lévy, ma professeure de Droit, qui m'a permis de prendre une grande liberté dans le choix de mon sujet de mémoire et qui m'a donné de judicieux conseils.

Je tiens également à remercier Monsieur Guy Bottequin, médiateur et ancien juge, avec qui j'ai pu avoir une conversation passionnante sur l'importance de la médiation et sur la sensibilisation de la population suisse à sa pratique. Il m'a également aidée à orienter mon sujet de travail de mémoire, et je l'en remercie.

Enfin, je souhaiterais remercier chaleureusement Madame Sophie Schubert-Grundisch, responsable cantonale des médiations scolaires, Madame Katia Delay-Groulx, directrice de LAFADAK et art-thérapeute intermédiaire, ainsi que Monsieur Pascal Morier, éducateur social et comédien à la Troupe du Caméléon, pour leur disponibilité et leur partage d'expériences qui m'ont beaucoup apporté pour l'écriture de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	2
TABLE DES MATIERES	3
AVANT PROPOS.....	4
1. INTRODUCTION.....	5
2. CADRE THEORIQUE.....	7
2.1 LES CONFLITS EN MILIEU SCOLAIRE.....	7
2.2 LA COMMUNICATION.....	9
<i>La communication non-violente (CNV):</i>	<i>10</i>
2.3 LA PRÉVENTION DES CONFLITS EN MILIEU SCOLAIRE	12
a) <i>la médiation scolaire en suisse-romande.....</i>	<i>13</i>
Canton de Vaud	15
b) <i>Médiation par les pairs.....</i>	<i>18</i>
Programme Peacemaker, NCBI	18
<i>Projets québécois :</i>	<i>21</i>
c) <i>Programme Passerelles au Québec.....</i>	<i>21</i>
d) <i>Programme « Vers le Pacifique », au Québec.....</i>	<i>23</i>
2.4 LA PRATIQUE DU THÉÂTRE DANS UNE PERSPECTIVE DE RÉOLUTION AMIABLE DES CONFLITS... 26	26
a) <i>Généralités</i>	<i>26</i>
b) <i>Différentes pratiques théâtrales :</i>	<i>31</i>
Théâtre forum, Augusto Boal	31
Théâtre playback.....	37
Théâtre d'improvisation	40
3. LA MISE EN PLACE D'UNE PRATIQUE THEATRALE EN MILIEU SCOLAIRE POUR LA PREVENTION ET LA RESOLUTION DES CONFLITS	44
4. CONCLUSION.....	48
BIBLIOGRAPHIE.....	50
ANNEXES	52
ANNEXE I	52
ANNEXE II.....	60
ANNEXE III.....	72
ANNEXE IV.....	82
ANNEXE V.....	84

AVANT PROPOS

En commençant mes études de Droit, j'avais à cœur de mieux comprendre certains mécanismes de la vie en société, mon attention se portant particulièrement sur la fluidité de la communication dans les relations humaines. Au terme de mes études de Droit, il m'apparaît évident que les modes alternatifs de résolution des conflits répondent au mieux aux valeurs et critères de justice que je me fais.

D'autre part, j'ai toujours été persuadée que la pratique théâtrale amenait des outils efficaces à tout individu pour faciliter sa vie en société, j'ai ainsi rapidement tissé des liens entre pratique du théâtre et résolution amiable des conflits.

J'ai été sensibilisée à la thématique de la résolution amiable des conflits par deux excellents cours donnés à l'Université de Lausanne : le cours de Madame Cinthia Lévy sur les modes alternatifs de résolution des conflits en matière civile et commerciale, ainsi que celui de Madame Camille Perrier-Depeursinge sur les modes amiables de résolution des conflits en matière pénale. De plus, un séminaire passionnant plus orienté sur la pratique de cette thématique m'a montré l'importance de cette démarche constructive et efficace de résolution des conflits.

1. INTRODUCTION

La résolution amiable des conflits, bien qu'ancrée dans le nouveau code de procédure fédérale de 2011 et renforcée par un message clair du Conseil Fédéral quant à sa priorité sur le tribunal¹, a toujours de la peine à se faire une véritable place dans la pratique en Suisse.

Une sensibilisation générale de la population suisse aux résolutions amiables des conflits me semble indispensable et une sensibilisation de la jeunesse dès les premières années d'école serait d'autant plus efficace.

Jean Mirimanoff, - médiateur, ancien juge et conseiller juridique au CICR² -, évoque à ce propos que c'est « *dès l'école* que chacun doit savoir que les tribunaux ne devraient être saisis, au civil, que lorsque les autres moyens ont été épuisés : la négociation et la médiation »³. Il me semble important d'informer, mais surtout d'intervenir dès l'école en privilégiant la mise en pratique de ces moyens parallèlement aux savoirs académiques.

Initier les individus dès leur plus jeune âge aux modes amiables de résolution des conflits⁴, développer le plus tôt possible des outils pratiques de résolution des conflits sont essentiels. D'une part, pour permettre aux jeunes de prévenir et gérer au mieux une situation conflictuelle, mais aussi pour les préparer à leur future vie d'adulte.

Les Lignes directrices du Conseil de l'Europe recommandent d'ailleurs aux Etats membres d'introduire la médiation dans les programmes éducatifs nationaux⁵.

La médiation scolaire vise la prévention de la violence, sous toutes ses formes, et soigne les relations interpersonnelles, en développant chez l'individu des capacités de responsabilisation, d'empathie et de gestion du conflit le plus en amont possible⁶.

¹ Message relatif au code de procédure civile suisse (CPC), du 28 juin 2006, p. 6860 ; FF 2006 6860.

² Comité international de la Croix-rouge.

³ MIRIMANOFF J., *Des outils pour la médiation en milieu scolaire : pour apprendre au quotidien à gérer les conflits et à prévenir la violence*, 2013, p. 3.

⁴ Pour la fluidité du texte, j'emploierai parfois l'acronyme MARC.

⁵ Lignes directrices visant à améliorer la mise en œuvre des Recommandations existantes concernant la médiation familiale et en matière civile, CEPEJ (2007) 14, du 7 décembre 2007, paragraphe. 45.

Au sein de l'école, les changements socio-culturels transparaissent plus que jamais. On observe par exemple une utilisation accrue des nouvelles technologies, des transformations du rapport à la violence et à l'autorité. Les nouvelles configurations et dynamiques familiales et sociales se reflètent elles aussi dans le milieu scolaire. Actuellement, il est peut être nécessaire de remettre en question les limites de l'information et de la sensibilisation telles que présentées jusqu'à maintenant, et de privilégier des méthodes plus actives, impliquant notamment « le développement des attitudes et des dispositifs visant à favoriser la (re)création de liens dynamiques et de sens entre acteurs de l'école à partir des événements, des crises et des difficultés que connaît l'établissement, ce dans le respect et la valorisation des différences »⁷.

Nous avons de la peine à gérer nos divergences, notamment parce que nous avons appris à les traiter en les faisant trancher par un tiers, cette situation laissant une partie gagnante et l'autre perdante. Ce rapport au conflit doit être modifié, et des méthodes permettant d'aborder les divergences peuvent être élaborées afin d'y trouver des fins plus constructives⁸.

Je me suis questionnée sur la manière de rendre la pratique des modes amiables de résolution des conflits plus effective, et je m'intéresserai dans ce travail à la pratique d'une activité théâtrale à l'école dans le but de sensibiliser les jeunes et de leur donner des outils utiles à une résolution amiable des conflits. Les perspectives qu'offre la pratique du théâtre aux élèves dans un but de prévention des conflits seront le thème majeur de ce mémoire.

⁶ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, préface Jean Zermatten, 2013, p. 274.

⁷ Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Office des écoles en santé, *Orientations générales de l'activité des médiatrices et médiateurs scolaires*, janvier 2009, p. 2-3.

⁸ GUERRE Y., *Jouer le conflit, pratiques du théâtre-forum*, 2006, p. 8.

2. CADRE THÉORIQUE

2.1 LES CONFLITS EN MILIEU SCOLAIRE

« Un conflit est la rencontre de projets, émotions ou représentations perçus comme contraires ou incompatibles et pouvant provoquer du fait de l'opposition qui en découle, un blocage ou un désordre »⁹.

Le conflit, souvent perçu comme négatif de par l'énergie et le temps qu'il coûte et l'agressivité qu'il génère, doit aussi être vu comme une source de transformation dynamique pour l'individu¹⁰. Percevoir le conflit comme une opportunité a tout son sens : il devient alors possible de rencontrer les personnes concernées, de s'ouvrir au changement et de découvrir les solutions envisageables¹¹. Malgré la connotation négative qui émane de la notion de conflit, il ne faut pas négliger ses ressorts avantageux pour l'individu, et ce de manière encore plus pertinente à l'adolescence, période de recherche d'identité et de construction de soi¹².

En milieu scolaire, il s'agira le plus souvent de conflits interpersonnels¹³, tels que malentendus, incompréhensions, changements de comportement en classe, bagarres, tensions persistantes, insultes, humiliations, rumeurs, difficultés d'intégration, utilisation abusive des réseaux sociaux, difficultés avec l'enseignant, difficultés scolaires, ou encore absentéisme scolaire¹⁴. Ainsi on remarque que la médiation scolaire recouvre des questions relatives à l'élève au niveau culturel et sociétal, et pas seulement des questions touchant au domaine scolaire.

⁹ STIMEC A., *La négociation*, 2011, p. 12.

¹⁰ TIMMERMANS-DELWART, *Devenir son propre médiateur : se connaître, communiquer, transformer ses conflits*, 2015, p.12.

¹¹ Op. cit., p. 217.

¹² MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 240.

¹³ D'après le bilan de l'activité des médiateurs scolaire de 2012-2013, les conflits entre élèves représentent 50% des prises en charge par le médiateur.

¹⁴ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, p. 239, 269, 277, 321, 445.

Le conflit faisant partie du quotidien, il semble capital de savoir et d'apprendre comment se positionner en situation conflictuelle pour transformer le conflit en une situation plus avantageuse.

Marc Thomas, consultant en relations humaines et fondateur du Centre de Médiation Interculturelle à Metz, évoque¹⁵ les positionnements et stratégies *spontanés* en situation difficile que l'être humain adopte, qui sont la domination, l'évitement et la soumission. Ces positionnements dépendent principalement de la personnalité de l'individu, de son tempérament, de son éducation, des manières qui lui ont été apprises pour gérer une situation conflictuelle, des contextes dans lequel il a grandi, ou encore des expériences personnelles. Il précise qu'il est important de se demander quel positionnement nous est le plus spontané, sans porter aucun jugement sur nous-mêmes.

A partir de cette introspection, il suggère ensuite des positionnements et des stratégies *travaillés*, qui sont la négociation et la coopération, et qui s'acquièrent par un travail sur soi et un apprentissage en situation conflictuelle, basé sur un travail de l'empathie, du dialogue et de l'innovation¹⁶.

Il m'intéresse d'examiner si une pratique régulière du théâtre pourrait être bénéfique à l'acquisition de ces positionnements et stratégies *travaillés*.

¹⁵ THOMAS M., *Choisir les stratégies adaptées pour gérer les conflits* in « *Revue de prévention et de règlement des différends* », Volume 3, Numéro 3, 2005.

¹⁶ Se référer aux schémas de l'Annexe V.

2.2 LA COMMUNICATION

Il est essentiel d'évoquer ce vaste sujet qu'est la communication, car elle fait le lien entre théâtre et modes amiables de résolution des conflits. Elle est un des buts de toute pratique théâtrale et la base de tout règlement à l'amiable.

Lors d'une négociation ou d'une médiation, la communication semble être un prérequis important, les parties devant débloquer la capacité de chacun à communiquer dans un cadre respectueux et ouvert¹⁷. Afin que le processus se déroule au mieux, une écoute active est requise non seulement pour que l'autre se sente compris et respecté, mais également afin de mieux rebondir et de construire quelque chose à partir de ce qui a été exprimé. Etymologiquement, « communicare » signifiant « mettre en commun », un lien doit être établi entre les parties.

D'autre part, « jouer à » est une expression souvent utilisée pour qualifier la pratique du théâtre, ce qui est intéressant d'un point de vue de la communication. Le comédien et éducateur social Pascal Morier voit dans le terme « jouer » une manière de s'exercer sans danger autour de la communication. En effet, des éléments de vie, d'expérience, des images, des repères sont utilisés pour jouer, sans garder à l'esprit les finalités et les conséquences¹⁸.

« C'est à travers le dialogue, en effet, qu'une situation concrète cesse d'être subie comme inévitable et peut commencer à s'analyser comme un problème à résoudre, un défi adressé à l'homme pour créer quelque chose de nouveau. »¹⁹

La communication, que ce soit du point de vue de son importance en modes amiables de résolution des conflits ou en pratique théâtrale, nécessite de l'entraînement. Or, en modes amiables de résolution des conflits, une préparation au processus est certes faite, mais le face à face avec l'autre partie est rarement entraîné. En pratiquant régulièrement un certain théâtre, l'outil de communication peut être précieusement développé.

¹⁷ MIRIMANOFF J., *Des outils pour la médiation en milieu scolaire : pour apprendre au quotidien à gérer les conflits et à prévenir la violence*, 2013, p. 56.

¹⁸ Cf. Interview de Pascal Morier, Annexe II.

¹⁹ FREIRE P., *Pédagogie des opprimés*, 2001, p. 6.

Dans le canton de Vaud, les équipes PSPS²⁰ ont notamment créé des espaces d'écoute, de parole et de lien (EPL), afin d'ouvrir un lieu de parole « pour, d'une part, dire les difficultés relationnelles et, pour d'autre part, prendre ses responsabilités dans le conflit et son issue puis trouver ensemble des solutions »²¹. Deux principes sont à prendre en compte lors de créations de tels espaces EPL²² :

- toute personne possède en elle les ressources et les savoirs utiles aux autres
- les compétences relationnelles proviennent généralement des épreuves traversées

Je ne peux qu'être d'accord avec ces principes, néanmoins il me semble important de relativiser : ce potentiel en chaque individu nécessite un certain travail pour qu'il se manifeste réellement, d'où le besoin d'entraînement à la communication.

La communication non-violente (CNV):

Marshall Rosenberg, fondateur de cette théorie, voit dans ce processus simple et puissant de communication un moyen de se connecter et de satisfaire les besoins de tous. Ainsi, la CNV offre un cadre dans lequel il est possible de s'exprimer de manière à prévenir les conflits et à les résoudre de manière pacifique. L'attention est portée sur les sentiments, les besoins et la formulation d'une demande. Le dialogue peut ainsi devenir plus créatif et les solutions pleinement satisfaisantes²³. Ce mode d'expression permet de satisfaire les besoins de chacun grâce à la coopération plutôt que par la compétition²⁴ et ainsi les stratégies et attitudes *travaillées*²⁵ requises à une résolution amiable fructueuse peuvent se développer.

²⁰ Promotion de la Santé et Prévention et milieu Scolaire. Dans le canton de Vaud, la médiation scolaire est rattachée à l'Unité de Promotion de la Santé et de la Prévention et milieu Scolaire (Unité PSPS).

²¹ MIRIMANOFF J, *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 239.

²² Op. cit., p. 340.

²³ LEU Lucy, *Manuel de communication non-violente, exercices individuels et collectifs*, 2005, p. 193.

²⁴ Op. cit., p. 5.

²⁵ Cf. note de bas de page No 15.

Dans une optique éducationnelle, la CNV permet notamment de²⁶ :

- créer une atmosphère bienveillante et respectueuse entre soi et les autres
- identifier comprendre et gérer les émotions
- favoriser l'estime de soi
- développer l'autonomie et la responsabilité
- développer la créativité et la capacité d'initiative
- susciter la coopération et l'empathie
- gérer le pouvoir avec les autres (et non sur les autres)

Le médiateur peut se servir de la CNV comme technique utile pour accompagner les individus dans l'élaboration d'une demande, dans l'analyse de la problématique et des besoins sous-jacents, ou encore dans l'identification des ressources disponibles²⁷.

Au théâtre, certaines troupes²⁸ suivent des journées de formation en CNV afin d'intégrer cette technique de communication à leur pratique théâtrale. En effet, la CNV peut s'avérer utile lors d'exercices participatifs ou lors de discussions faisant suite à une représentation scénique.

Ainsi, lorsque cette technique de communication, aux apparences relativement mécaniques, est bien assimilée, elle peut être utile à la fluidité de la communication et à l'esprit de bienveillance nécessaire à une résolution de conflit.

²⁶ <http://www.cnvsuisse.ch/fr/education/index.htm>

²⁷ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 221.

²⁸ Notamment la Troupe du Caméléon, Cf. Interview de Pascal Morier, Annexe II.

2. 3 LA PRÉVENTION DES CONFLITS EN MILIEU SCOLAIRE

La Commission Européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) insiste sur la sensibilisation du grand public à l'application effective des normes et instruments du Conseil de l'Europe concernant les modes alternatifs de règlement des conflits. Pour rappel, elle évoque que « la médiation et les autres formes de règlement des conflits devraient être incluses dans les programmes éducatifs nationaux »²⁹.

Dans ce chapitre, il s'agira d'évoquer ce qui est en place actuellement en Suisse romande s'agissant de prévention des conflits en milieu scolaire, avant d'explorer quelques autres pratiques en la matière. Il est utile d'avoir différents éléments de comparaison, et d'observer différentes expériences et pratiques.

La gestion d'un conflit à l'amiable concerne uniquement les personnes liées à la situation conflictuelle. Ce qui m'intéresse davantage dans ce travail est la prévention des conflits à dimension collective et pour laquelle des outils de résolution amiable devraient être acquis par tous les élèves.

J'évoquerai quelques outils et capacités utiles à acquérir dans une optique de négociation et de médiation (la médiation étant une forme de négociation dirigée, où idéalement le médiateur parvient peu à peu à s'effacer).

Il est généralement admis qu'assurer un bon climat scolaire permet de prévenir bon nombre de conflits en milieu scolaire³⁰, et qu'en agissant en amont d'une situation potentiellement conflictuelle, la notion de « bien vivre ensemble » peut être garantie³¹. Pour une majorité des conflits en milieu scolaire (soit les conflits interpersonnels), les mécanismes de construction de groupe ainsi que l'aide à son bon fonctionnement semblent être des éléments sur lesquels travailler dans un but de prévention de litiges³².

²⁹ Lignes directrices visant à améliorer la mise en œuvre des recommandations existantes concernant la médiation familiale et en matière civile, CEPEJ (2007) 14, du 7 décembre 2007, No 45.

³⁰ République et canton de Genève, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, *Plan de prévention contre les situations de harcèlement à l'école*, Janvier 2016, p. 9 ; www.ge.ch/harcelement-ecole.

³¹ Op. cit., p. 10.

³² Op. cit., p. 10.

a) la médiation scolaire en suisse-romande

L'activité du médiateur a une double composante, il œuvre à titre individuel et collectif. Dans ce chapitre, l'accent sera mis sur les activités sur le plan collectif, à titre de prévention des conflits, que met en place le médiateur scolaire.

Jean Zermatten, ancien juge des mineurs et membre du comité des droits de l'enfant de l'ONU³³, évoque les effets de la médiation qui implique des enfants comme étant les suivants³⁴ :

- la **confrontation** entre les parties, ce qui encourage l'écoute et les explications
- la **réflexion** de l'enfant sur ses actes, ses conséquences pour les autres et pour lui
- l'élaboration d'une **démarche intérieure** et un changement possible d'attitude
- l'instauration d'un **dialogue** avec l'autre et la **construction d'une solution** possible
- la **réparation** totale, partielle ou symbolique lorsque le comportement est fautif
- la **pacification** des relations
- la **prévention** par un meilleur respect du cadre scolaire et la reconnaissance du rôle de chacun, ce qui implique une prise de conscience d'un conflit potentiel et la réaction pour en éviter la survenance
- la **participation**, l'enfant est acteur dans le processus de médiation et agit dans la prise de décision qui va influencer son avenir.

Dans le canton de Fribourg, le terme « médiation scolaire » recouvre un champ d'action relativement large : soigner ou guérir le lien avec soi-même et les autres, apprendre à communiquer, à vivre ensemble, à gérer les conflits, à exprimer son ressenti, exposer son vécu, ou encore à développer des compétences sociales³⁵.

A Genève et à Neuchâtel, on cherche notamment à développer une culture de la médiation au quotidien, en acceptant l'existence des conflits et leur utilité, en faisant

³³ Organisation des Nations Unies.

³⁴ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse, mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 37.

³⁵ Op. cit., p. 218.

acquérir aux jeunes des compétences psychosociales, telles que l'écoute, l'expression de ses sentiments, de ses besoins et de ceux des autres, la prise de recul et la coopération³⁶. La médiation scolaire genevoise vise également à impliquer les élèves dans la qualité du climat de l'établissement, ils sont ainsi amenés à se responsabiliser dans leurs actes et à développer des attitudes de dialogue et de coopération³⁷.

Dans le canton du Jura, des leçons de formation générale, nommée EGS (Education générale et sociale) ont été intégrées au cursus scolaire en lien avec la médiation scolaire. Des thèmes y sont travaillés, tels que la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social, le développement d'une attitude d'ouverture aux autres et de responsabilité citoyenne, ce qui devrait tendre à une diminution des conflits³⁸.

Dans le canton du Valais, des projets annexes aux activités régulières de médiation scolaire ont été mis en places afin de mieux préparer les jeunes à de potentielles situations complexes, notamment à l'aide du théâtre interactif que propose la Troupe du Caméléon³⁹. Il s'agit principalement de sensibilisation à des thématiques précises. Pascal Morier, membre de la Troupe du Caméléon, évoque par exemple une intervention avec un spectacle autour de la problématique du tabac dans les écoles valaisannes⁴⁰. L'école primaire de Charrat a également expérimenté la Semaine de la Paix, visant l'amélioration du climat scolaire et la formation d'élèves *peacemakers*. C'est un sujet que je reprendrai dans le chapitre « Médiation par les pairs ».

³⁶ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 242 et p. 288.

³⁷ Op. cit., p. 242-243.

³⁸ Op. cit., p. 276 et p. 281

³⁹ Op. cit., p. 319.

⁴⁰ Cf. Interview de Pascal Morier, Annexe II.

Canton de Vaud

Dans le canton de Vaud, la médiation scolaire est rattachée à l'Unité de Promotion de la Santé et de la Prévention en milieu Scolaire (Unité PSPS), à laquelle sont aussi rattachés les infirmières scolaires, les médecins scolaires ainsi que les délégués PSPS⁴¹.

Les objectifs principaux de la médiation scolaire vaudoise en matière de prévention sont les suivants : « favoriser l'amélioration du climat d'établissement, développer l'autonomie des élèves face à leurs difficultés et développer des attitudes favorables à la convivance⁴².

Il existe différentes approches et cours de prévention dans lesquels s'inscrit la médiation scolaire proposés par l'Unité PSPS et dispensés par la HEP Lausanne. Il s'agit notamment de permettre à chacun de prendre conscience de sa responsabilité dans ses relations, d'apprendre à vivre des conflits de manière constructive, de développer des solutions coopératives, d'obtenir des outils afin de gérer le conflit, de confronter ses points de vue⁴³. L'équipe PSPS se focalise notamment sur « le développement de facteurs de protection chez les élèves – en amont des comportements non souhaitables – afin de faire émerger chez ceux-ci les ressources nécessaires pour faire face aux difficultés de la vie et se maintenir en bonne santé »⁴⁴.

⁴¹ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 329 et 336.

⁴² Op. cit., p. 330.

⁴³ SCHUBERT-GRUNDISCH S., *Département de la formation, de la jeunesse et de la culture : La médiation en milieu scolaire dans le canton de Vaud*, Janvier 2013, p. 11 ; aussi accessible dans MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013.

⁴⁴ www.vd.ch/unite-psps « Orientations pour les activités de l'équipe PSPS », version du 17 juin 2013, p. 8.

Les projets PSPS ont pour objectif de favoriser chez les élèves⁴⁵ :

- Une bonne estime de soi
- Des capacités de tolérance face à la frustration
- Des capacités d'adaptation personnelle
- Des capacités à faire face aux situations rencontrées
- Des comportements de recherche d'aide
- L'appartenance à un groupe
- Des relations amicales diversifiées
- La participation à des activités communes
- La curiosité, la créativité et l'humour

L'unité PSPS a pour mandat de mettre à disposition des ressources humaines et financières pour soutenir des projets à but de prévention en milieu scolaire. Pour ce faire, il peut être utile de requérir l'intervention de prestataires externes à l'école, tels que la Troupe du Camélon, pratiquant le théâtre-forum. Certaines conditions doivent être remplies pour s'assurer que ces interventions remplissent les besoins de prévention de l'école et justifient les subsides⁴⁶ :

- le spectacle a pour objectif la prévention en milieu scolaire
- le spectacle implique un processus de réflexion et d'action
- le spectacle doit faire sens avec la problématique et avoir une valeur-ajoutée
- la direction de l'établissement d'enseignement et l'équipe PSPS sont responsables d'assurer les conditions adéquates au bon déroulement du spectacle
- la direction de l'établissement d'enseignement et l'équipe PSPS sont responsables d'accueillir la troupe et de veiller au bon déroulement du spectacle

L'établissement scolaire peut également avoir recours à des prestataires externes sans passer par l'Unité PSPS.

⁴⁵ www.vd.ch/unite-psps « Orientations pour les activités de l'équipe PSPS », version du 17 juin 2013, p. 10.

⁴⁶ Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, « projet d'établissement en PSPS : intervention de spectacles », Lausanne, août 2012

Idéalement, il s'agirait de saisir toutes ressources internes à l'établissement avant de faire recours à un prestataire externe⁴⁷. En effet, en réfléchissant aux ressources disponibles à l'interne, une participation active des membres de l'établissement peut plus facilement avoir lieu, et le projet peut ainsi s'inscrire dans la durée. A ce propos, l'article 25 du Règlement de la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire évoque que « les équipes PSPS collaborent avec les enseignants, ainsi qu'avec les autres professionnels spécialisés, le cas échéant extérieurs à l'école, ... ».

⁴⁷ Cf. Interview de Sophie Schubert-Gründisch, Annexe III.

b) Médiation par les pairs

La médiation par les pairs se développe de plus en plus au sein des écoles. En Suisse romande, il est prévu que les écoles peuvent mettre sur pied des projets de médiation par les pairs⁴⁸, même si cela est peu mis en pratique.

Les élèves-médiateurs sont formés pour intervenir auprès de camarades plus jeunes ou du même âge en situation conflictuelle afin de les aider à négocier une solution amiable. Ils ne s'occupent généralement que de disputes entre élèves et non de conflits à charge émotionnelle trop forte, ceci afin de leur éviter une trop grande responsabilité ou des retombées psychologiques trop lourdes⁴⁹.

Programme Peacemaker, NCBI

Dans ce chapitre l'accent sera mis sur le projet Peacemaker, élaboré par le NCBI Suisse (National Coalition Building Institute), pour son application dans des écoles locales⁵⁰, ses apports en terme de prévention des conflits et sa facilité à être mis en place. Ce projet s'adresse aux écoliers de la troisième primaire jusqu'à la fin de l'école secondaire et a déjà fait ses preuves dans plus de 1'500 classes⁵¹, en Suisse alémanique principalement.

Les « peacemakers » sont des élèves élus par leur classe dans l'optique de « promouvoir la paix dans la cour de récréation ». En voici les objectifs principaux⁵² :

- amener l'école à se pencher sur le thème de la paix
- sensibiliser les élèves à leur « culture » en matière de conflits dans la cour de récréation
- réfléchir à la notion de violence

⁴⁸ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 215.

⁴⁹ Op. cit., p. 244.

⁵⁰ Notamment à l'école primaire de Charrat et à l'institut Don Bosco au Valais, <http://www.charrat.ch/net/com/6132/Images/file/Ecoles/Projet%20de%20centre/Rsonances-semaine%20paix.pdf>, p. 1.

⁵¹ http://www.ncbi.ch/uploads/Files/pdf_franz/PeaceMakerRS_frz.pdf.

⁵² http://www.ncbi.ch/uploads/Files/pdf_franz/ablauf_pm_frz.pdf, p. 1.

- développer des méthodes pacifiques de résolution de conflit
- « présenter les méthodes de résolution de conflits comme quelque chose que l'on peut apprendre et enseigner »
- « faire participer les jeunes à la prévention de la violence de manière active ».

Le projet se déroule ainsi⁵³ :

Un sondage sur la situation de violence dans l'école est réalisé auprès des enseignants et des élèves, une formation d'un jour et demi est suivie par les enseignants et finalement deux d'entre eux sont élus responsables pour encadrer les élèves. Puis, selon les résultats du sondage et des discussions entre la direction, les enseignants et les médiateurs, deux variantes s'offrent à l'école : l'instauration d'ateliers réguliers dans les classes et une « semaine sur la paix ». Dans les deux cas, les élèves « peacemakers » élus sont formés (durant un jour et demi) par des experts externes. Ces élèves doivent être honnêtes, courageux, à l'écoute, intéressés par la résolution amiable des conflits et doivent représenter les diversités de l'école. Les compétences scolaires et le comportement exemplaire ne sont donc nullement des critères⁵⁴.

Le peacemaker ⁵⁵

- doit être « capable d'aider les autres élèves à promouvoir la paix et résoudre les conflits de manière efficace »
- propose son aide (les élèves en conflits choisissent ensuite de l'accepter ou non)
- est juste et impartial
- écoute le point de vue des deux parties avant de les aider à chercher une solution qui leur convienne
- résout seulement une partie des conflits (l'aide d'un enseignant est toujours possible)

⁵³ http://www.ncbi.ch/uploads/Files/pdf_franz/ablauf_pm_frz.pdf, p. 2.

⁵⁴ http://www.ncbi.ch/uploads/Files/pdf_franz/ablauf_pm_frz.pdf p. 4.

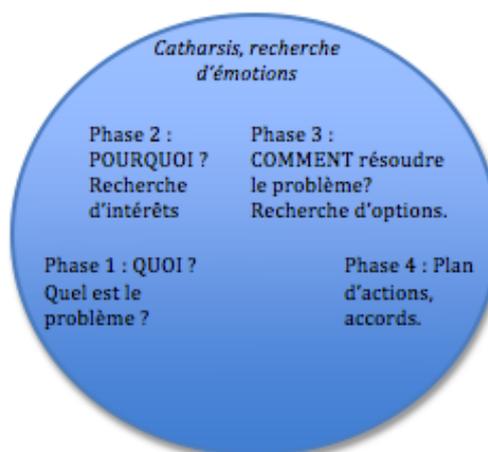
⁵⁵ http://www.ncbi.ch/uploads/Files/pdf_franz/ablauf_pm_frz.pdf p. 5.

Lorsque qu'il est confronté à un conflit, l'intervention de l'élève-peacemaker suit un cheminement comparable à celui suivi par de nombreux médiateurs et qui est illustré ci-dessous par la Roue de Fiutak :

Etapes : intervention par un peacemaker⁵⁶ :



Etapes : médiation selon la « Roue de Fiutak »⁵⁷:



Les élèves peacemakers interviennent sur une base facultative et uniquement vis-à-vis d'élèves du même âge ou plus jeune. Cela collabore à la réussite de ce projet et préserve les élèves d'une surcharge émotionnelle. Cette tâche est enrichissante pour eux et elle améliore le climat scolaire.

L'école de Charrat dans le Valais est la première école en Romandie à avoir intégré le programme Peacemaker et ce de manière complète sur une période de trois ans⁵⁸.

En effet, la « semaine de la paix » qui s'y est déroulée, n'a été que le « lancement du programme qui est destiné à s'inscrire dans la durée »⁵⁹.

⁵⁶ http://www.ncbi.ch/uploads/Files/pdf_franz/ETAPES.pdf.

⁵⁷ FIUTAK T., *Le médiateur dans l'arène : réflexion sur l'art de la médiation*, 2015.

⁵⁸ <http://www.charrat.ch/net/com/6132/Images/file/Ecoles/Projet%20de%20centre/Rsonances-semaine%20paix.pdf>.

⁵⁹ Le Nouvelliste, jeudi 11 décembre 2014, p. 10.

Projets québécois :

Le Québec a de l'avance sur la Suisse au niveau de l'effectivité des modes amiables de résolution des conflits. Le Conseil fédéral reconnaît ce pays comme référence mondiale⁶⁰, ainsi il me semble pertinent de s'intéresser à quelques uns de ses projets et pratiques.

Le programme « Passerelles » et le programme « Vers le Pacifique », mis en place à la fin du siècle passé tout en ayant sensiblement évolué depuis, sont aujourd'hui les plus répandus au Québec⁶¹.

c) Programme Passerelles au Québec

Le but de ce programme me semble intéressant : il consiste à outiller les individus pour qu'ils aient les moyens de gérer eux-mêmes leurs conflits, leur permettant ainsi d'avoir accès aux mécanismes alternatifs de résolution des conflits. Entrepris par le ROJAQ (Regroupement des Organismes de Justice Alternative du Québec), ce programme vise tous les niveaux scolaires, du préscolaire à l'université. Une formation de base de trois heures en gestion de conflits par un représentant de l'Organisme de Justice Alternative local est offerte à l'ensemble du personnel de l'école. Au terme de celle-ci, les participants peuvent mettre en pratique les outils acquis. La formation à la médiation fait toujours l'objet d'un cursus séparé⁶². L'accent est mis sur différentes pratiques, résumées ainsi⁶³ :

- **la communication** : lorsqu'un conflit a lieu, l'enseignant et les élèves s'expriment sur leur ressenti, de manière à développer l'empathie, à percevoir le conflit différemment et à réfléchir ensemble à une solution possible.

⁶⁰ Message relatif au code de procédure civile suisse du 28 juin 2006, p. 6872 ; FF 2006 6872.

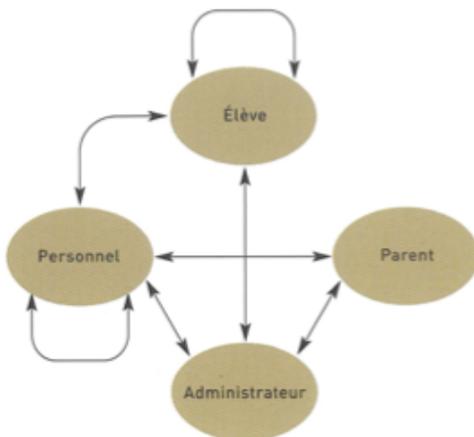
⁶¹ MIRIMANOFF J, *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 349.

⁶² Op. cit., p. 357-358.

⁶³ Op. cit., p. 358-359 et

- **les rencontres spontanées** : lors de situations problématiques du quotidien, l'enseignant est amené à intervenir afin de désamorcer la situation.
- **le cercle d'échanges et de discussions** : les élèves et l'enseignant sont assis en cercle et chacun est invité à s'exprimer sur son ressenti, les autres participants ne devant ni l'interrompre ni l'interroger avant que tout le monde n'ait pu s'exprimer.
- **et les rencontres de médiation** : utilisées pour des conflits plus graves et nécessitant une formation séparée de 18 heures, cette pratique se rapprochant de la notion de médiation telle que rencontrée chez les adultes.

La formation de quelques heures dédiée aux enseignants me paraît particulièrement intéressante. Madame Sophie Schubert-Grundisch, responsable cantonale des médiations scolaires, a notamment soulevé le besoin d'outiller les enseignants et d'intégrer de telles démarches dans leur enseignement. Ce programme vise ainsi à utiliser les compétences personnelles et professionnelles de chacun des acteurs de l'établissement afin de dynamiser les échanges entre les différents acteurs en milieu scolaire et de contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté. Il existe sept passerelles pour gérer les conflits internes, représentées par les flèches dans le schéma ci-dessous :



64

Chaque établissement est libre d'implanter le nombre de passerelles désiré selon ses besoins spécifiques. Un comité de coordination, composé de représentants du milieu scolaire et de l'intervenant de l'Organisme de Justice Alternative, gère la passerelle⁶⁵.

⁶⁴ <http://www.ojavoletface.ca/pdf/depliant.pdf>

⁶⁵ Op. cit.

Les individus retrouvent ainsi un cadre dans lequel ils peuvent communiquer et régler leur conflit ce qui permet une responsabilisation et évite de se tourner vers l'autorité pour résoudre le conflit.

d) Programme « Vers le Pacifique », au Québec.

Ce programme, reconnu par l'UNESCO⁶⁶, comprend trois volets : la résolution de conflits, la médiation par les pairs ainsi qu'un volet consacré à la famille et à la communauté⁶⁷.

« Vers le Pacifique » vise à prévenir la violence par des conduites pacifiques. L'implantation du programme et de ses trois différents volets est initialement prévue pour s'étaler sur un minimum de deux ans⁶⁸, afin de permettre aux jeunes de développer des compétences sociales, d'apprendre à gérer les émotions et d'utiliser les principes des modes amiables de résolution de conflit⁶⁹. Il s'applique de la maternelle à la fin de l'école primaire (environ 15 ans). « Vers le pacifique » a été mis en œuvre dans les écoles primaires du canton de Fribourg.

Une des conditions essentielles à la conduite du programme est la création d'un comité de coordination (composé notamment de la direction, des représentants des enseignants pour chacun des cycles et de professionnels non enseignants), la mobilisation de l'ensemble du milieu scolaire étant primordiale⁷⁰.

Le premier volet de résolution de conflits cherche à développer chez les écoliers diverses habiletés qui les aideront à résoudre leurs conflits et à pacifier leurs relations,

⁶⁶ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

⁶⁷ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013 p. 353.

⁶⁸ *Rapport final d'évaluation des impacts du programme Vers le pacifiques pour les quatre années de sa mise en œuvre (2001-2005)*, Montréal, 2006, Université de Montréal, Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS), p. 13.

⁶⁹ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 229.

⁷⁰ *Rapport final d'évaluation des impacts du programme Vers le pacifiques pour les quatre années de sa mise en œuvre (2001-2005)*, Montréal, 2006, Université de Montréal, Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS), p. 14-15.

de manière autonome. Cela prend la forme d'ateliers animés par des enseignants titulaires, avec les objectifs suivants⁷¹ :

- « favoriser chez les jeunes une vision différente des situations conflictuelles ;
- encourager les jeunes à acquérir des habiletés d'écoute, de jugement critique, d'expression verbale et de maîtrise de soi ;
- développer chez les jeunes une meilleure compréhension et une meilleure gestion de leurs conflits ;
- aider les jeunes à améliorer leurs relations avec autrui et augmenter la compréhension qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres ».

Le deuxième volet de médiation par les pairs, au cours duquel les jeunes apprennent à recourir à la médiation en cas de conflit, a les objectifs suivants⁷² :

- « amener les jeunes à utiliser la médiation comme alternative efficace aux approches infructueuses de résolution de conflits ;
- reconnaître et développer les compétences des jeunes quant à leur pouvoir de résoudre des conflits ;
- encourager les jeunes à s'impliquer dans la résolution de conflits ;
- responsabiliser les jeunes dans la gestion de leurs propres conflits. »

Le troisième volet, relatif à la famille et à la communauté, s'implante progressivement en parallèle des deux autres volets. Il s'agira principalement d'informer et de faire participer les parents à quelques rencontres. Ce volet ferait sens par rapport aux objectifs fixés par la Loi sur l'enseignement obligatoire en Suisse, relevant que l'école assure, en collaboration avec les parents, l'instruction et les tâches éducatives⁷³.

Le GEMMS (Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire) a étudié les impacts, auprès des élèves, de la mise en œuvre du programme « Vers le Pacifique » pour les années 2001 à 2005. Il en ressort des gains au plan des habiletés socio-cognitives et comportementales à la résolution des conflits pour les élèves ayant suivi le programme

⁷¹ *Rapport final d'évaluation des impacts du programme Vers le pacifiques pour les quatre années de sa mise en œuvre (2001-2005)*, Montréal, 2006, Université de Montréal, Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS), p. 13-14.

⁷² Op. cit.

⁷³ Article 5, alinéa 1 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du 7 juin 2011, RS 400.02.

« Vers la pacifique » par rapport aux élèves des écoles témoins, notamment au niveau de⁷⁴ :

- la gestion des émotions lors de situations potentiellement conflictuelles
- la capacité à identifier les causes des conflits
- la solution de réparation proposée en vue de résoudre un problème interpersonnel
- la capacité d'exprimer les ressentis
- l'habileté à la résolution de conflits
- l'autocontrôle comportemental
- les conduites prosociales

Il apparaît qu'une réelle culture de la médiation est instaurée. Des logiques comportementales différentes et plus propices à la résolution amiable des conflits sont introduites dans les classes et permettent aux élèves de se familiariser à des modes de fonctionnement nouveaux qu'ils intègrent dans leur quotidien. On peut dès lors espérer que ces enfants recourront plus facilement aux modes amiables de résolution de conflits dans leur future vie de citoyens.

Pour conclure ce chapitre sur la prévention des conflits en milieu scolaire, je souhaite relever l'importance d'ancrer des logiques comportementales de gestion amiable des conflits chez les écoliers. On remarque que le cadre dans lequel s'inscrit la médiation scolaire est relativement large et flexible : selon les établissements, selon les régions et selon l'approche requise, la médiation scolaire peut recouvrir diverses activités ou méthodes de sensibilisation aux modes amiables de résolution des conflits. Je vous propose dans le chapitre suivant de découvrir une approche riche pour l'individu afin d'acquérir activement des réflexes comportementaux dans une optique de résolution amiable des conflits.

⁷⁴ *Rapport final d'évaluation des impacts du programme Vers le pacifiques pour les quatre années de sa mise en œuvre (2001-2005)*, Montréal, 2006, Université de Montréal, Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS), p. 32.

2.4 LA PRATIQUE DU THÉÂTRE DANS UNE PERSPECTIVE DE RÉSOLUTION AMIABLE DES CONFLITS

a) Généralités

On peut voir le théâtre comme la création d'une équipe devant élaborer un projet ensemble, l'essentiel pour ce faire étant une excellente écoute et un accord sur ce qui sera représenté afin que la scène soit claire et compréhensible pour le public. L'imagination est ainsi stimulée, un équilibre entre désirs et message porteur de sens doit être établi. On cherchera à susciter la confiance, à faire tomber les réticences, à être curieux vis-à-vis de l'autre. A travers le théâtre, le chaos va être réorganisé afin de percevoir une nouvelle réalité⁷⁵.

Peter Brook, célèbre metteur en scène, évoque la fonction de rituel qu'apporte le théâtre et qui me paraît intéressante dans une optique de (re)construction du lien social. De par sa structure, sa forme, sa répartition de rôles, le théâtre offre un espace où les individus s'expriment dans un contexte de respect et d'écoute. La pratique du théâtre rassemble différentes personnes avec leurs bagages respectifs en un lieu commun, dans un instant de jeu où l'ici et maintenant prime. Ainsi les individus sont concentrés sur le même objectif de créer une œuvre dramatique à résonance collective. Les participants entrent en relation, s'écoutent, partagent un vécu et expriment le temps de l'instant de jeu un intérêt réciproque⁷⁶.

Philippe Meirieu, spécialiste en sciences de l'éducation et de la pédagogie, met en avant la maîtrise de soi que génère la pratique du théâtre. En effet, un travail sur le sens et la portée des mots et des gestes est accompli. Meirieu parle à ce propos d'une « construction de l'intentionnalité réfléchie »⁷⁷. L'affirmation de soi, que relève le comédien et éducateur Pascal Morier, est également un élément très sollicité lors d'une

⁷⁵ <http://theatreconciliation.org/what-we-do/conflict/>

⁷⁶ FELDHENDLER Daniel, *Médiations sociales et théâtre-récit, L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 36/1 | 2007, mis en ligne le 05 mars 2010, consulté le 22 février 2016, URL : <http://osp.revues.org/1281>; DOI : 10.4000/osp.1281, p. 5.

⁷⁷ *Le théâtre et l'école : éléments pour une histoire, repères pour un avenir...* Entretien avec Philippe Meirieu recueilli par Jean-Claude Lallias et Jean-Pierre Loriol, http://www.meirieu.com/ARTICLES/theatre_anrat.pdf, p. 6.

pratique théâtrale, de par l'introspection requise pour interpréter un personnage au plus juste⁷⁸. En effet, le comédien puise en lui les émotions, les forces et les mots qui correspondront le mieux au personnage en question et de cette quête interne peut naître une certaine prise de conscience.

Le travail sur l'empathie qui est fait lors d'une pratique théâtrale n'est pas négligeable. L'interprétation d'un rôle qui nous est à la base étranger nous oblige à se mettre à la place d'un autre. Chercher ainsi à comprendre ses pairs au travers de la construction d'un personnage suscite à mon avis de l'empathie.

Philippe Meirieu évoque également le fait que l'aspect théâtral de l'activité ne nous éloigne de la vie réelle que pour mieux nous préparer à y revenir, l'expérience intense « dramatique » ayant été faite⁷⁹. Augusto Boal, écrivain metteur en scène et homme politique brésilien, reprend cette idée en évoquant que le théâtre donne l'envie au participant de mettre en acte dans la vie réelle ce qu'il répète au théâtre. Pratiquer le théâtre générerait une insatisfaction qui a besoin d'être comblée par l'action réelle⁸⁰. En ce sens, la pratique du théâtre pourrait donner des outils concrets pour mieux gérer une expérience future, notamment un conflit. Boal évoque à ce sujet que l'on est protagoniste de l'action dramatique en se préparant à être protagoniste de sa propre vie⁸¹.

La notion d'espace-temps a son importance dans le théâtre. Un espace privilégié accueille les individus, qu'il s'agisse de celui qui parle, de celui qui montre, de celui qui regarde, ou encore de celui qui écoute. Meirieu précise cela ainsi : «... l'un des fondamentaux du théâtre consiste à débrouiller le chaos relationnel et à restaurer un univers où il existe des places »⁸². Une parallèle avec la médiation peut à mon sens être faite.

⁷⁸ Cf. Interview de Pascal Morier, Annexe II.

⁷⁹ *Le théâtre et l'école : éléments pour une histoire, repères pour un avenir... Entretien avec Philippe Meirieu recueilli par Jean-Claude Lallias et Jean-Pierre Lorient*, http://www.meirieu.com/ARTICLES/theatre_anrat.pdf, p. 6.

⁸⁰ BOAL A., *Théâtre de l'opprimé*, 1996, p. 35.

⁸¹ BOAL A., *Jeux pour acteurs et non acteurs, pratique du théâtre de l'opprimé*, 2004, p. 276.

⁸² *Le théâtre et l'école : éléments pour une histoire, repères pour un avenir... Entretien avec Philippe Meirieu recueilli par Jean-Claude Lallias et Jean-Pierre Lorient*, http://www.meirieu.com/ARTICLES/theatre_anrat.pdf, p. 9.

Qu'il s'agisse du théâtre ou de l'espace de médiation, les individus présents s'accordent du temps dans une finalité précise, les rapports humains sont privilégiés, une structure et une forme sont nécessaires, une répartition des rôles est faite et tout cela crée une certaine stabilité favorisant l'attention et le respect⁸³. La médiation scolaire elle-même ouvre un espace de communication au sujet de conflits entre élèves ou entre élèves et enseignants, espace au sein duquel une (re)construction de liens dysfonctionnants et de respect se travaille⁸⁴. La scène théâtrale tout comme l'espace de médiation sont des lieux où certaines choses peuvent être dites et entendues, où un terrain d'entente doit être trouvé, et ce dans un langage commun.

La pratique théâtrale est précédée de différents exercices d'échauffements, afin que « le corps soit capable d'émettre et de recevoir tous les messages possibles ». Parmi eux, Augusto Boal évoque l'écoute, le rythme de la respiration et le regard notamment⁸⁵. Pacal Morier relève, lui aussi, l'importance des aspects techniques du langage, de l'utilisation de sa voix et de son corps que requiert la pratique théâtrale.

Si l'on reprend le tableau vu précédemment contenant les objectifs des projets PSPS, en les comparant aux effets salutaires de la pratique théâtrale, on peut se rendre compte qu'une certaine similarité apparaît :

⁸³ FELDHENDLER D, *Théâtre en miroir : l'histoire de vie mise en scène*, 2005, p. 46 et 48.

⁸⁴ MIRIMANOFF J, *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 239.

⁸⁵ BOAL A, *Jeux pour acteurs et non-acteurs, pratique du théâtre de l'opprimé*, 2004, p. 103 et chapitre « les cinq catégories de jeux et d'exercices ».

<p>Les projets PSPS ont pour objectif de favoriser chez les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une bonne estime de soi • Des capacités de tolérance face à la frustration • Des capacités d'adaptation personnelle • Des capacités à faire face aux situations rencontrées • Des comportements de recherche d'aide • L'appartenance à un groupe • Des relations amicales diversifiées • La participation à des activités communes • La curiosité, la créativité et l'humour 	<p>Les effets salutaires d'une pratique théâtrale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ✓
---	---

Le plan d'étude romand relève que les enseignants sont appelés à « favoriser le plus souvent possible des mises en situation permettant à chaque élève d'exercer et d'élargir ces cinq capacités transversales »⁸⁶, aptitudes fondamentales que l'élève doit développer tout au long de sa scolarité. Les cinq capacités transversales sont : la collaboration, la communication, les stratégies d'apprentissage, la pensée créatrice et la démarche réflexive.

La pratique théâtrale fait partie des arts à l'école et le plan d'études romand indique que ce domaine contribue au développement des compétences transversales de la manière suivante ⁸⁷:

- **la collaboration** : grâce à la participation à l'élaboration, à la réalisation de spectacles.
- **la communication** : la communication verbale par la collaboration et la communication non-verbale par la découverte de langages théâtraux et corporels.
- **les stratégies d'apprentissage** : en faisant participer l'élève à toutes les phases du projet, de la conception à la réalisation du projet.

⁸⁶ <http://www.plandetudes.ch/capacites-transversales1>

⁸⁷ <https://www.plandetudes.ch/web/guest/a/cg>

- **la pensée créatrice** : grâce à la participation et la liberté données à l'élève.
- **la démarche réflexive** : en exerçant une démarche critique.

La Manufacture, haute école des arts de la scène, a élaboré un document intitulé « Théâtre et Ecole en Suisse romande : quelle(s) place(s) pour le théâtre dans les systèmes scolaires en Suisse romande ? ». Celui-ci relève différentes compétences que la pratique théâtrale permet de développer :

- **compétences disciplinaires** (lecture, écriture, langues et littératures, culture générale, éducation générale et sociale) ; et
- **compétences transversales** (confiance en soi, estime de soi et respect de l'autre, aptitude à gérer les différentes étapes d'un projet, capacité à s'exprimer, à communiquer, à structurer sa pensée, à déchiffrer le réel).

La pratique théâtrale s'inscrit dans une logique pédagogique de construction de l'individu afin que ce dernier puisse s'insérer et prendre sa place dans une société où la résolution amiable des conflits va se développer de plus en plus.

b) Différentes pratiques théâtrales :

Théâtre forum, Augusto Boal

Je souhaite aborder cette forme de pratique théâtrale pour les richesses qu'elle apporte à l'individu, sa profonde connivence avec la question sociétale⁸⁸ et la flexibilité de son modèle.

Les modes amiables de résolution des conflits tels que perçus par Marc Thomas privilégient des attitudes coopératives, où l'individu trouve le juste équilibre entre détermination et souplesse adaptative et rejetant des attitudes de pure domination, soumission ou d'évitement, cette pensée rejoint à mon sens les fondements du théâtre forum tels que conçus par Augusto Boal.

Ce dramaturge brésilien a élaboré le Théâtre de l'opprimé dans les années septante dans un contexte de dictature au Brésil, puis fuyant le pays l'a répandu progressivement au sein de l'Europe jusqu'à toucher actuellement plus de cinquante pays. Initialement, Boal cherchait à accorder la parole aux opprimés, avec l'idée qu'on ne détient pas une seule vérité et que chacun devrait être plus libre. Pascal Morier, lui-même formé au Théâtre de l'opprimé à Paris, rappelle l'importance de la co-construction dans cette philosophie boalienne, qui consiste à croire que la mise en commun de compétences peut améliorer une situation⁸⁹. Qu'il s'agisse de modes amiables de résolution de conflits ou de pratique théâtrale selon Boal, le juste équilibre entre affirmation de soi, de ses idées et de ses suggestions et le respect pour celles des autres résulte en un débat constructif.

A l'origine, le théâtre-forum était conçu pour résoudre des problèmes relativement immédiats, selon les problématiques d'une région. Le développement de cette forme de théâtre a mené à des spectacles de théâtre-forum⁹⁰, dont voici le déroulement⁹¹ :

⁸⁸ GUERRE Y., *Jouer le conflit : pratiques de théâtre-forum*, 2006, p. 9.

⁸⁹ Cf. Interview de Pascal Morier, Annexe II.

⁹⁰ BOAL A., *Jeux pour acteurs et non-acteurs, pratique du théâtre de l'opprimé*, 2004, p. 255.

⁹¹ Op. cit., p. 58-60.

Dans un premier temps, un spectacle est joué sur scène par des acteurs. La pièce met en scène une situation problématique et les solutions proposées par les acteurs doivent contenir au moins une erreur politique ou sociale (analysée plus tard « en forum »). La pièce peut être de n'importe quel genre, excepté surréaliste ou irrationnel, l'objectif du théâtre-forum étant de discuter de situations concrètes.

Il est ensuite demandé aux spectateurs s'ils sont d'accord avec les solutions proposées, et ils sont informés qu'une deuxième représentation du spectacle aura lieu, avec la possibilité d'intervenir pour la modifier et montrer que d'autres issues meilleures sont valables. « Il faut que se crée une certaine agitation : si personne ne change le monde, il restera ce qu'il est ; si personne ne change la pièce, elle continuera ce qu'elle était. »

Lorsqu'un spectateur souhaite intervenir pour suggérer une autre solution, il arrête la pièce et remplace alors l'acteur qui est en train de commettre une « erreur » afin de tester la validité de sa solution. Si le spectateur renonce, la pièce reprend alors son cours avec tous les acteurs primaires, et un autre spectateur peut alors intervenir à son tour, et ainsi de suite. Lorsque plus personne ne souhaite intervenir, les acteurs abdiquent et une discussion est ouverte (forum)⁹².

Généralement, les consignes étant simples, elles sont évoquées de manière rapide et concise, quitte à y revenir pendant le jeu si nécessaire⁹³.

On remarquera ainsi que la base du jeu est une situation vécue comme non convenable⁹⁴, ce qui est la base du processus de médiation ou de négociation également. A partir de cette situation problématique se crée « un espace de négociation des divergences » tel que l'exprime Yves Guerre⁹⁵, où les individus négocient pour trouver un accord, de meilleures alternatives ou au minimum pour donner du sens à la situation.

Ainsi, dans un espace de fiction théâtrale les individus se donnent une chance d'action révolutionnaire future⁹⁶. Cette forme de pratique théâtrale n'a rien de spectaculaire,

⁹² Cf. Interview de Pascal Morier, Annexe II.

⁹³ Cf. Interview de Pascal Morier, Annexe II et GUERRE Y., *Jouer le conflit : pratiques du théâtre-forum*, 2006, p. 38.

⁹⁴ GUERRE Y., *Jouer le conflit, pratiques du théâtre-forum*, 2006, p. 7.

⁹⁵ Op. cit., p. 21.

⁹⁶ Op. cit., p 7.

bien au contraire son aspect participatif a pour sens de redonner la capacité d'interpeller chacun en ce qu'il contribue au choix de l'avenir qu'il souhaite⁹⁷. Pour reprendre Boal : « ... qu'ils créent dans le théâtre, dans la fiction, pour être mieux préparés à le créer dehors, après, réellement »⁹⁸.

Les différentes personnes présentes lors d'un spectacle de théâtre-forum sont : les comédiens-intervenants sur scène, le joker qui établit la communication entre comédiens-intervenants et spectateur, et le public qui deviendra « spectActeur ».

Il me semble intéressant de se pencher sur le rôle du joker. Il sert d'intermédiaire entre les comédiens-intervenants et les spectateurs, s'engage dans la conduite de la séance, fait circuler la parole et coopère à une recherche de solution transformatrice⁹⁹. Il ne se préoccupe nullement de la justesse de la solution trouvée, mais se demandera uniquement si celle-ci convient aux parties et s'assure que les différents points de vue ont pu être exprimés et discutés¹⁰⁰. Son rôle particulier requiert de ne pas avoir d'a priori ni de préjugés et de reformuler afin de s'assurer du sens des actions théâtrales. Le joker crée un cadre sécurisant basé sur différents principes, parmi lesquels¹⁰¹ : liberté et égalité de paroles entre tous, respect du contrat passé entre les parties, l'ici et maintenant (tout est vu, tout est dit, sans jugement), volontariat (rien n'est obligatoire sauf le respect du cadre) et le fait que personne n'est en situation d'observateur (le but étant de participer, d'être spectActeur).

En résumé, le joker pose un cadre, explique des règles de base, tente de faire communiquer comédiens-intervenants et public, vérifie qu'il a bien compris l'intention des spectActeurs, les laisse concrétiser leur intention sur scène avec les comédiens-intervenants. Il fait ensuite une synthèse auprès des comédiens-intervenants et des spectActeurs pour voir si cela a engendré une modification dans leur perception de la situation¹⁰².

⁹⁷ Op. cit., p. 30.

⁹⁸ BOAL A, *Jeux pour acteurs et non-acteurs, pratique du théâtre de l'opprimé*, 2004 p. 69.

⁹⁹ GUERRE Y, *Jouer le conflit, pratiques du théâtre-forum*, 2006, p. 33, 37 et 38.

¹⁰⁰ Op. cit., p. 69 et 71.

¹⁰¹ Op. cit., p. 77 et 78.

¹⁰² Cf. Interview de Pascal Morier, Annexe II.

Je ne peux que tirer des parallèles évidents avec le rôle du médiateur dans sa figure d'intermédiaire, laissant la solution du conflit aux parties, s'assurant que les parties soient entendues, leurs opinions discutées et essayant de leur faire voir que le champ des possibles est bien plus large que ce qu'on pourrait croire. Le tableau ci-dessous illustre plus clairement les points communs que j'ai pu mettre en évidence:

THEATRE DE L'OPPRIME (Augusto Boal)	MEDIATION
<p>Aider le spectateur à se transformer en acteur (notion de spectActeur)</p> <p>Espace sécurisant</p> <p>Participation volontaire</p> <p>Joker : cadre, intermédiaire, neutralité, reformulation</p> <p>Problème commun</p> <p>Flexibilité du modèle de base</p> <p>Déroulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 : problème exposé par les comédiens - 2 : joker interpelle les spectateurs - 3 : propositions des spectateurs - 4 : forum discussion. <p>Recherche d'alternatives</p> <p>Préparer le futur</p>	<p>Aider les parties à être actives dans le processus</p> <p>Espace sécurisant</p> <p>Processus volontaire</p> <p>Médiateur : cadre, intermédiaire, neutralité, reformulation</p> <p>Problème commun</p> <p>Processus structuré mais flexible</p> <p>Déroulement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 : Quoi - 2 : Pourquoi - 3 : Et si ? (recherche d'options) - 4 : Comment ? (solution) <p>Recherche de solutions gagnant / gagnant</p> <p>Processus axé sur le futur</p>

Les futurs spectActeurs doivent sentir les comédiens-intervanants présents, chaleureux et motivés¹⁰³. Dans les modes amiables de résolution des conflits, l'ambiance instaurée par le médiateur influence la coopération des parties.

La partie « forum » est avant tout un outil, un lieu de débat, un espace protégé pour permettre à chacun d'envisager ensemble les différentes alternatives à la solution problématique. C'est un espace où des lignes de forces communes peuvent être dégagées

¹⁰³ GUERRE Y., *Jouer le conflit : pratiques de théâtre-forum*, 2006, p. 33, 37 et 38.

et des relations et similitudes mises en avant¹⁰⁴. En médiation, l'un des buts principaux est de permettre aux personnes impliquées de s'interroger sur la manière dont elles ont participé au conflit, y participent encore, risquent d'y participer à nouveau et sur la manière de se libérer de cela en recherchant des alternatives¹⁰⁵.

La Troupe du Caméléon, ayant déjà fait maintes interventions en milieux scolaires afin de proposer des spectacles de théâtre-forum, a conscience de la part préventive qu'apporte cette forme de pratique théâtrale. En effet, il s'agit d'un outil pertinent de préparation à une potentielle mise en situation problématique dans la vie réelle. Les enfants s'interrogent et puisent dans leurs ressources des idées sur la manière d'éviter et de régler un problème. Ils développent rapidement des compétences en communication¹⁰⁶.

La plupart des interventions de la Troupe du Caméléon se font sur la base d'une demande des écoles et ont pour but de sensibiliser ponctuellement les écoliers à une thématique spécifique.

J'ai eu l'occasion d'assister à deux interventions de la Troupe du Caméléon en milieu scolaire à Genève concernant la thématique du cyber harcèlement, d'une durée d'une heure et demi avec deux à trois classes par intervention. Je me permets d'en tirer les observations suivantes :

- la grande participation des élèves ;
- la facilité des élèves à monter sur scène pour tester leur hypothèse ;
- le remplacement d'un comédien interprétant non seulement le rôle d'un élève mais également le rôle d'un parent ou d'un enseignant ;
- la possibilité de tester presque toutes les hypothèses des élèves, même si elles se ressemblaient beaucoup, démontre l'importance des nuances au niveau des mots employés, l'importance d'une intonation ou encore celle d'un geste pour l'issue de la scène ;
- l'importance du joker sur scène, lorsqu'il aide un élève à reformuler une idée, lorsqu'il dénoue un moment de gêne ou permet de sortir d'une impasse en questionnant l'élève ou en relançant le spectacle (et ainsi le débat) ;

¹⁰⁴ GUERRE Y., *Jouer le conflit : pratiques du théâtre-forum*, 2006, p. 70 et 71.

¹⁰⁵ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, p. 240.

¹⁰⁶ Cf. Interview de Pascal Morier, Annexe II.

- l'intérêt de rejouer le spectacle une 2^{ème} fois jusqu'au bout, afin de voir les solutions possibles à tous les niveaux de la problématique ;
- l'importance de la communication pour la résolution d'un problème ;
- le potentiel du spectacle si les enseignants l'intègrent dans un projet global, grâce notamment aux fiches pédagogiques qui leur sont données.

La pratique régulière du théâtre-forum peut être d'un apport substantiel quant à l'acquisition de compétences extrêmement utiles à un processus de négociation ou de médiation. Elle est d'ailleurs largement citée dans les possibilités d'activités dans le cadre de la médiation scolaire¹⁰⁷ et déjà mise en pratique dans différents établissements scolaires¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Notamment par l'Unité PSPS.

¹⁰⁸ Notamment en Suisse, en France et en Algérie, cf. MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénale en pays francophones*, 2013, p. 413 et 463.

Théâtre playback

Inspiré du psychodrame et du théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal¹⁰⁹, cette forme de pratique théâtrale semble aussi développer des compétences utiles à une résolution amiable de conflit.

Sous la forme d'un dialogue social constructif, d'« une narration sincère, une écoute respectueuse et une attitude de réflexivité créatrice, un tel échange encourage le développement de l'intégrité et de la confiance et peut constituer un modèle pour établir la paix dans un monde éclaté »¹¹⁰.

Une séance de théâtre-playback se déroule ainsi ¹¹¹:

Le conducteur de la séance pose le cadre et instaure un climat favorable aux échanges en faisant une brève introduction. Il invite ensuite les membres du public à exprimer une situation vécue ou un sentiment éprouvé, puis un spectateur est choisi pour faire le récit d'un moment vécu. Pour aider le spectateur à conter et les futurs acteurs à jouer la scène, le conducteur pose différentes questions clés (où, quand, quoi, qui, comment). Le conteur choisit ensuite des acteurs parmi ceux présents sur scène pour représenter son récit. Ceux-ci improvisent sur la base du récit narré par le spectateur, sans interruption. Dans sa forme originale, une personne dans le rôle de musicien accompagne la séance de théâtre-playback à l'aide d'un instrument de musique. Lorsque la scène se termine, le conducteur interpelle le conteur afin de savoir si la scène a saisi l'esprit et l'essence de son expérience, et son ressenti face à cette interprétation. Il est alors également libre d'y apporter des modifications, l'issue d'une scène peut même être modifiée.

Ainsi lorsque l'histoire est jouée, le conteur découvre une autre perception et un autre déroulement que celui vécu ou ressenti¹¹². Le travail nécessaire à la compréhension du récit conté et à son interprétation, afin de lui donner une valeur signifiante et

¹⁰⁹ FELDHENDLER D., *Théâtre en miroirs : l'histoire de vie mise en scène*, 2005, p. 11.

¹¹⁰ Op. cit., p 13.

¹¹¹ Op. cit., p. 40-42 et p. 44.

¹¹² Op. cit., p. 42.

authentique¹¹³, permet aux acteurs de développer des capacités de recherche constructive de sens¹¹⁴ et d'empathie.

Des recherches du *Harvard Program on Negotiation* démontrent que lors d'une négociation, les parties parviennent à un accord plus avantageux pour les deux parties lorsque les négociateurs veillent aux intérêts de l'autre partie en plus des siens¹¹⁵. Encore une fois, l'importance de l'empathie dans la résolution de conflit est démontrée, et son acquisition pourrait se faire par un travail régulier de pratiques théâtrales telles que le théâtre-playback.

Le théâtre-playback stimule également la réflexion dans la communication, et développe ainsi de nombreuses aptitudes : « la capacité d'écoute et de compréhension, la réceptivité et l'expressivité, la spontanéité dans la parole, l'adéquation de la réponse donnée, la traduction d'un message avec d'autres supports (le corps, la voix, les sons, etc.), l'intégration de l'expression verbale et non verbale, l'expression de l'affectivité et des émotions, la perceptions de soi et des autres, l'ouverture à une situation nouvelle »¹¹⁶, ainsi que la reformulation active¹¹⁷, en bref, des aptitudes encore une fois extrêmement utiles en résolution amiable de litige.

Si le récit suppose une recherche de différentes solutions à un problème, il existe différentes formes que les acteurs de théâtre-playback utilisent afin de rechercher des solutions de la plus raisonnable à la plus créative. Une forme nommée « wise being » peut également être utilisée, mettant en scène ce qui se passerait si tel aspect se concrétisait et ce qui se passerait s'il ne se concrétisait pas. En médiation, le médiateur conduit les parties à une recherche d'options multiples en essayant de présenter aux parties tout le champ des possibles. Il utilise parfois une technique similaire au « wise being » nommée le « reality test » qui consiste à faire prendre conscience à une partie

¹¹³ FELDHENDLER D., *Théâtre en miroirs : l'histoire de vie mise en scène*, 2005, p. 31.

¹¹⁴ FELDHENDLER D., *Médiations sociales et théâtre récit*, L'orientation scolaire et professionnelle [En ligne], 36/1 | 2007, mis en ligne le 05 mars 2010, consulté le 24 avril 2016. URL : <http://osp.revues.org/1281>; DOI : 10.4000/osp.1281, p. 3-4.

¹¹⁵ *Team Building Strategies, Building a Winning Team for Your Organization*, Harvard Law School Program On Negotiation, Special Report, 2012, p. 8.

¹¹⁶ FELDHENDLER D., *Théâtre en miroirs : l'histoire de vie mise en scène*, 2005, p. 103.

¹¹⁷ Op. cit., p. 104.

des conséquences pratiques de ses propos en investiguant ce qui se passera concrètement si tel évènement se réalise.

L'association théâtrale La FADAK (La Fabrique Autrement d'Aloys K), qui pratique notamment le théâtre-playback, a récemment mis en place des ateliers de constellations familiales, afin de permettre une prise de conscience de ce qui se passe à l'intérieur d'une famille, des « nœuds » du système familial pour tenter de rétablir des relations saines¹¹⁸.

En médiation familiale, des médiateurs formés utilisent parfois des personnes pour représenter une scène de conflit et permettre aux différents membres de la famille de retrouver leur place dans la famille, dans la société et de réparer des liens et rétablir une certaine harmonie. Il s'agit d'un outil puissant et très délicat, d'où la formation requise pour la pratiquer. On remarquera qu'une troupe de théâtre et un médiateur utilisent parfois les mêmes moyens pour dénouer une situation problématique.

L'école de formation du théâtre playback s'est récemment ouverte au *Projet Libra*, dont le but est d' « aborder activement le domaine de la justice sociale par l'action sociale, en intégrant des démarches de résolution de conflit ». Ce projet vise à intervenir dans les communautés en conflit afin d'y restaurer un lien social par des représentations de théâtre playback¹¹⁹. Des projets en Angola et au Burundi en collaboration avec des organisations non gouvernementales ont eu lieu en 2001, et les résultats ont été remarquables. Il en est principalement ressorti que le théâtre playback « valorisait l'identité des individus dans une écoute réciproque et invitait à la mise en commun et à l'entraide pour réapprendre à coopérer »¹²⁰.

Ainsi le développement actuel de nouvelles pratiques de théâtre-playback favorise la justice sociale, l'action sociale et la résolution amiable de conflits. En mettant sa vie en scène, l'individu apprend à « devenir acteur-citoyen, auteur et protagoniste de sa vie, sujet de son histoire, sujet agissant sur le devenir humain et sur le cours de l'Histoire au présent »¹²¹.

¹¹⁸ <http://lafadak.ch/propositions/travail-systemique-et-repositionnement/>

¹¹⁹ FELDHENDLER D., *Théâtre en miroirs : l'histoire de vie mise en scène*, 2005, p. 118.

¹²⁰ Op. cit., p. 129.

¹²¹ Op. cit., p. 39.

Théâtre d'improvisation

L'improvisation théâtrale sera la dernière forme de théâtre qu'il m'importe d'aborder, pour la simplicité de sa pratique, la communication qu'elle engendre et ses nombreux bienfaits. L'improvisateur est dans un environnement où il est en permanence appelé à résoudre des problèmes ; il est ainsi constamment appelé à trouver rapidement de nouvelles solutions.

Les principes de l'improvisation peuvent se résumer ainsi¹²² :

- en écriture standard, les principes relatifs à l'improvisation théâtrale
- *en italique, les parallèles que je peux tirer avec la médiation et/ou la négociation*

Accepter	<p>Ne pas s'en tenir au simple échange d'information, mais chercher à entrer en communion avec l'autre.</p> <p>Ne jamais dire non : cela arrête l'action, il faut au contraire construire une histoire. Un accord tacite entre les partenaires a lieu : « je prends, et je t'offre plus ».</p> <p><i>Vu qu'il s'agit de processus volontaires et que les parties pourraient quitter ces processus à n'importe quel moment, il s'avère que lorsqu'elles y participent, elles s'investissent personnellement et doivent appréhender le problème commun à résoudre en cherchant les avantages et bénéfices mutuels.</i></p>
Ecouter	<p>Une grande qualité d'écoute est nécessaire pour la pertinence de la scène.</p> <p>« ...Il doit laisser les mots résonner en déchiffrer la signification fondamentale. Une réponse plus soigneusement considérée prend une seconde ou deux de plus, mais l'attente en vaut la peine »¹²³. Vérifier que les propos de l'autre sont bien compris a toute son importance en improvisation.</p> <p><i>L'écoute active est essentielle et contribue à une meilleure communication entre les parties.</i></p>

¹²² TOURNIER C., Manuel d'improvisation théâtrale, 2003, p. 1 à 50, et p. 175-176.

¹²³ Citation de Del Close et opus cité, p. 17.

Percuter	<p>Etre dans l'instant présent. Etre proactif. S'impliquer.</p> <p>Eviter de penser à l'avance à ce que l'on va dire contribue à une meilleure écoute.</p> <p>Rebondir : l'improvisateur n'a pas droit à l'indifférence ; il se doit de manifester un sentiment ou un minimum d'authenticité.</p> <p><i>Libérer ses émotions et ses préoccupations peut avoir un impact positif, libérateur et permettre de se focaliser sur l'essentiel.</i></p> <p><i>Une partie semblera pertinente et persuasive que si l'autre partie s'est sentie écoutée.</i></p>
Animer	<p>L'importance du langage corporel : « son corps entier doit être un véhicule d'expression et doit se développer comme un instrument sensible pour percevoir, contacter et communiquer »¹²⁴. Il faut être en harmonie avec son discours et ne pas avoir peur des silences.</p> <p><i>La communication se traduit par le langage verbal et non verbal (gestes, posture, expressions faciales, regards, silences, soupirs, etc.).</i></p>
Construire	<p>L'improvisation a pour finalité la construction d'une histoire.</p> <p>Il faut explorer les potentialités tout en conservant une certaine crédibilité.</p> <p>Il faut en permanence avancer vers quelque chose.</p> <p>La précision est importante : les propositions doivent être claires.</p> <p><i>Ces processus sont orientés vers le futur. Les parties ont un rôle proactif, elles sont responsables de l'issue du processus.</i></p>
Jouer le jeu	<p>L'appui et la confiance sont nécessaires au jeu d'équipe.</p> <p>Pour paraître bon, un improvisateur doit tout faire pour que ses compagnons paraissent également bons.</p> <p>Respecter les règles de base.</p> <p><i>Du moment que des parties décident de résoudre leur conflit à l'amiable, il est essentiel qu'elles « jouent le jeu » en s'investissant personnellement et en recherchant des intérêts communs. Il faut qu'elles aient confiance en ce processus et qu'elles se responsabilisent.</i></p>

¹²⁴ Citation de Viola Spolin et TOURNIER C., Manuel d'improvisation théâtrale, 2003, p. 22.

<p>Préparer</p>	<p>Ces conditions matérielles (salle, public attentif, technique) sont requises afin de garantir la qualité du spectacle improvisé.</p> <p>L'entraînement est une condition sine qua non à la qualité et à l'aisance de l'improvisateur. La vie quotidienne est d'ailleurs un lieu d'apprentissage permanent.</p> <p>« L'expression de la pleine liberté dans le processus d'improvisation théâtrale demande de l'organisation »¹²⁵.</p> <p><i>La préparation est essentielle : tant au niveau du choix du médiateur, des avocats, du lieu (neutre, positionnement des parties, confort) qu'au niveau de la recherche de clarté au niveau des intérêts et valeurs des parties.</i></p>
<p>Innover</p>	<p>Par sa spontanéité, l'improvisateur découvre, expérimente et crée.</p> <p>L'improvisateur doit faire preuve d'agilité intellectuelle afin de réaliser des liens imprévus, de transformer une situation, de rebondir et de surprendre.</p> <p>Il faut penser large pour surprendre le public.</p> <p><i>Les processus sont très flexibles et les imprévus possibles. Dans la recherche des options possibles, une grande place est faite à la créativité.</i></p>
<p>Oser</p>	<p>Un improvisateur sur la retenue commet une entrave à la spontanéité et au processus de création. Un certain courage et de la confiance en soi sont nécessaires et se travaillent.</p> <p><i>Du courage est nécessaire pour se retrouver en face de la personne impliquée dans le conflit et pour être actif dans le processus.</i></p>

Par ces parallèles j'espère démontrer les nombreux apports d'une pratique régulière de l'improvisation théâtrale pour une future négociation ou une médiation.

¹²⁵ TOURNIER C., Manuel d'improvisation théâtrale, 2003, p. 39.

Il est intéressant de noter que, depuis quelques années, certaines entreprises font appel à des sociétés de formation ou de conseil qui connaissent l'improvisation et apportent ainsi une valeur ajoutée aux entreprises en améliorant¹²⁶:

- la communication
- la capacité d'adaptation
- le déroulement des réunions, en apprenant à penser de manière créative et à résoudre les problèmes
- l'esprit d'équipe et en créant un environnement participatif.

Intervenir dans les entreprises pour des personnes adultes a un impact positif et se développe de plus en plus. Intervenir dès l'enfance pourrait avoir un impact encore plus bénéfique pour l'individu et respecter davantage l'égalité des chances entre individus.

¹²⁶ TOURNIER C., Manuel d'improvisation théâtrale, 2003, p. 170-171.

3. LA MISE EN PLACE D'UNE PRATIQUE THÉÂTRALE EN MILIEU SCOLAIRE POUR LA PRÉVENTION ET LA RÉOLUTION DES CONFLITS

Il me paraît prématuré de suggérer un projet concret de pratique théâtrale en milieu scolaire, chaque établissement ayant ses particularités et sa flexibilité propre et mes connaissances pédagogiques étant limitées. Néanmoins, je souhaite amener quelques éléments pratiques à ce travail permettant d'ouvrir une voie de réflexion.

Depuis le début des années 2000, le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture du canton de Vaud (DFJC), plus spécifiquement le service des affaires culturelles (SERAC), a créé une structure de médiation culturelle pour les écoles, intitulée *Ecole-Musée*. Celle-ci vise à faciliter la rencontre entre les écoles vaudoises et les institutions culturelles du canton¹²⁷. Il s'agit d'encourager la visite de lieux culturels, les enseignants bénéficiant de dossiers pédagogiques afin de faciliter l'intégration des visites dans un projet global et constructif pour leurs élèves.

Il serait intéressant de suivre cette manière de procéder pour intégrer la pratique théâtrale à l'école. Une collaboration entre les équipes PSPS, la HEP et différentes troupes de théâtre pourrait avoir lieu. Des ressources internes à l'établissement scolaire pourraient être sollicitées, des ateliers pratiques mis sur pied, des outils concrets développés, des projets globaux et constructifs établis et surtout des dossiers pédagogiques pour les enseignants préparés. A ce propos, le bilan de l'activité des équipes PSPS de l'année scolaire 2013-2014 démontre la volonté de prendre en compte les besoins des élèves pour base de réflexion à la construction de projets transversaux susceptibles d'être appliqués durant l'entier de l'année scolaire¹²⁸. Les commentaires émis par les équipes PSPS démontrent plusieurs moyens pour atteindre les objectifs fixés, notamment des spectacles, des conférences, des ateliers, des jeux coopératifs, de la

¹²⁷ <http://www.vd.ch/themes/culture/ecole-musee/presentation/>

¹²⁸ Site du département de la formation de la jeunesse et de la culture, Unité PSPS : Bilan de l'activité des équipes PSPS, Rapport 2013-2014, p. 6.

prévention par les pairs et des jeux de rôles¹²⁹. L'essentiel est que chaque projet en rapport avec une pratique théâtrale s'inscrive dans un projet plus global et durable.

Le Bureau International de l'éducation de l'Unesco relève le rôle central des professeurs scandinaves dans l'apprentissage : leurs qualifications et leur enseignement selon des stratégies de groupe mènent à une coopération productive et appréciée des élèves¹³⁰. Si de brèves formations à la médiation et des outils pour pratiquer différentes formes théâtrales pouvaient être enseignés durant la formation des enseignants, la mise en pratique serait facilitée et d'autant plus efficace. En effet, la médiation requiert des efforts de tous les acteurs et à tous les instants. Cette brève formation, accumulée à la fourniture de dossiers pédagogiques, faciliterait grandement l'intégration d'activités théâtrales au sein de l'école.

La création d'un spectacle théâtral a du sens à tout stade scolaire afin d'introduire « naturellement » et presque insidieusement des éléments de sensibilisation aux modes amiables de résolution des conflits. Pour les élèves en bas âge, la création d'un spectacle théâtral peut facilement être adaptée à leurs capacités. Plusieurs aspects sont travaillés : la collaboration, la création, le travail d'un texte, l'expression orale, le positionnement corporel, ou encore l'écoute. Par la suite, au fur et à mesure que l'élève grandit, des formes de pratiques théâtrales plus spécifiques, tel que le théâtre-forum ou le théâtre-playback, peuvent prendre la forme d'un spectacle théâtral.

S'agissant de l'improvisation théâtrale, cet outil peut facilement être mis en pratique de par son extrême simplicité, sa flexibilité et la possibilité de la pratiquer malgré une période de temps relativement courte. Certains établissements du canton de Vaud proposent des cours facultatifs d'improvisation théâtrale. Il serait judicieux que cet outil puisse bénéficier à la totalité des élèves par des activités régulières et qu'ainsi des « bons » réflexes comportementaux puissent être travaillés.

¹²⁹ Site du département de la formation de la jeunesse et de la culture, Unité PSPS : Bilan de l'activité des équipes PSPS, Rapport 2013-2014, p. 6.

¹³⁰ www.ibe.unesco.org/cops/Animation/Inclusive_education/Scandinavian_count_fr.pdf

Avec ses 1'000 membres, l'AVLI (Association vaudoise des ligues d'improvisation) est composée pour moitié d'écoliers¹³¹, il serait ainsi imaginable pour un établissement scolaire de faire appel aux plus expérimentés d'entre eux pour collaborer à l'animation de tels ateliers.

Dès l'âge de 9 ans, en moyenne, les enfants acquièrent le recul nécessaire pour jouer quelqu'un d'autre et ainsi remplacer un comédien¹³². Lors d'interventions de la Troupe du Caméléon, les élèves sont au minimum au nombre de cinquante, et cela peut aller jusqu'à une centaine d'élèves. Idéalement, afin que chaque élève puisse en tirer les bienfaits et ainsi être actif, il faudrait composer des groupes d'une douzaine d'élèves¹³³. A force de pratiquer le théâtre-forum à intervalles réguliers, l'alternance des temps de formation avec le vécu quotidien permet logiquement une meilleure intégration des acquis¹³⁴.

LAFADAK (La Fabrique Autrement d'Aloys K.) a pour projet de collaborer avec la Ville de Lausanne dans le cadre des activités culturelles proposées aux écoles¹³⁵, mais il ne s'agit pas de théâtre-playback. Les enseignants sont libres d'y emmener leurs élèves pour une journée d'animations théâtrales diverses. Il semblerait judicieux de développer les possibilités de théâtre-playback en milieu scolaire, éventuellement sous la même forme que la Troupe du Caméléon avec le théâtre-forum, avec des interventions en milieu scolaire. Pour qu'une séance de théâtre-playback puisse avoir lieu, il faut au minimum quatre à six acteurs, un conducteur et un « musicien ». Quand au public, idéalement il se compose d'une vingtaine d'élèves, mais il peut s'étendre jusqu'à soixante élèves au maximum.

La possibilité pour un élève de reprendre un rôle d'animateur ou de comédien semble a priori possible mais nécessiterait une formation adéquate pour cet élève. Il pourrait suivre des cours sur la base du projet Peacemaker, des membres de troupes théâtrales

¹³¹ Journal le 24heures du 04.03.2016, section culture.

¹³² Cf. Interview de Pascal Morier, Cf. Annexe II et TIXIER G., *Le théâtre-forum : apprendre à réguler les conflits*, 2010, p 93.

¹³³ TIXIER G., *Le théâtre-forum : apprendre à réguler les conflits*, 2010, p. 94.

¹³⁴ Op. cit., p. 96.

¹³⁵ Association Autrement Dit pour La Fadak, *Rapport d'activités 2014*, p. 3 ; <http://lafadak.ch/wp-content/uploads/2015/07/Rapport-dactivit%C3%A9s-de-la-FADAK-2014.pdf>

formant des élèves à mener le rôle d'animateur ou de comédien. Pour les établissements scolaires proposant des cours facultatifs de théâtre, ces heures pourraient être utilisées pour prendre en charge les élèves intéressés et créer une pièce en rapport avec les problématiques et besoins de l'établissement. Cette pièce de théâtre pourrait ensuite être jouée devant l'ensemble des élèves sous la forme du théâtre-playback ou du théâtre-forum afin que tous les élèves aient un rôle actif.

Pour soutenir de tels projets, « il faut y consacrer les moyens et en avoir la volonté politique. Non seulement pour prévenir la violence à l'école, mais pour renouveler notre contrat social »¹³⁶. Il est évident qu'une volonté politique et des moyens financiers seraient le seul réel moteur d'un tel projet. Les bienfaits seraient néanmoins multiples : le climat scolaire serait amélioré, les élèves pourraient acquérir différents réflexes comportementaux de communication en situation conflictuelle, les compétences transversales seraient travaillées et les modes amiables de résolution des conflits pourraient être découverts dès l'école et prendre ainsi une place de choix dans la société¹³⁷.

¹³⁶ MIRIMANOFF J., *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, 2013, P. 467.

¹³⁷ Se référer à l'Annexe I (défense orale de mémoire), qui apporte un développement supplémentaire à ce chapitre.

4. CONCLUSION

L'objectif de ce travail était d'ouvrir la réflexion sur une manière judicieuse et efficace de collaborer à la cohésion sociale et à la sensibilisation aux modes amiables de résolution des conflits et non de proposer un projet concret concernant l'instauration de la pratique théâtrale en milieu scolaire. Vu le travail de sensibilisation qui est mené actuellement pour recourir aux modes amiables de résolution des conflits et la pertinence du recours à ceux-ci pour appréhender les enjeux sociétaux de notre époque, il m'apparaît essentiel de mettre en place un plan d'action à pratique régulière afin d'outiller les jeunes individus et de les rendre acteurs et responsables de leur vie et de leurs conflits. Il existe une nécessité pour les écoles de s'adapter à l'évolution de la société et ainsi au développement des modes amiables de résolution des conflits.

A ce propos, l'école a pour buts d'offrir à l'élève les meilleures possibilités d'apprentissages, de développement et d'intégration. Elle tend notamment à lui permettre de s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et civique le mieux possible¹³⁸. Ainsi, si une logique de fonctionnement différente et de nouveaux réflexes comportementaux peuvent être entraînés régulièrement, la formation de « l'élève-individu »¹³⁹, capable de s'adapter aux exigences et aux changements de la société actuelle, sera facilitée.

La pratique théâtrale permet à chaque individu d'aborder activement des thématiques importantes en fonction des besoins et des problématiques émergentes et permet d'acquérir, par la pratique et le travail, des moyens pour résoudre un conflit par le dialogue. Afin que la prévention et la gestion des conflits par un mode amiable de résolution se développent, il est nécessaire d'encourager la prise de responsabilité, la créativité et le rôle constructif de chacun des membres de l'établissement scolaire, et cela peut se travailler par une pratique théâtrale régulière. Celle-ci a pour but de développer chez l'élève des réflexes et des comportements *travaillés* qui deviendront *spontanés* avec la pratique.

¹³⁸ Art. 5 Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du 7 juin 2011, article 5, alinéas 2 et 3.

¹³⁹ OLLER Anne-Claudine, *L'individu que l'école contribue à construire : un individu contemporain ?*, Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF), Université de Genève, Septembre 2010, p. 2.

Si ces idées pouvaient être mises en place, une réflexion serait nécessaire quant à un projet de base adaptable à chaque établissement scolaire. Il s'agirait de renforcer la coopération, les moyens de former les enseignants ou encore d'intégrer une pratique théâtrale à un enseignement.

L'école étant un lieu d'apprentissage mais également de diversités et de confrontations, l'essentiel pour renforcer la place des modes amiables de résolution des conflits dans notre société serait d'intégrer la gestion des conflits aux programmes d'éducation. L'apprentissage du savoir-vivre ensemble, avec ce que cette notion implique de gestion des relations interpersonnelles et de gestion des conflits, est une compétence qui peut se travailler efficacement par le biais d'une pratique théâtrale. Cette dernière permet de développer presque naturellement des outils qui se révéleront nécessaires pour acquérir des bases de médiation et de négociation.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- BOAL Augusto, *Jeux pour acteurs et non-acteurs, Pratique du théâtre de l'opprimé*, La Découverte, Paris, 2004.
- BOAL Augusto, *Théâtre de l'opprimé*, Editions La Découverte & Syros, Paris, 1996.
- Faculté de Droit, Université de Sherbrooke, *Revue de prévention et de règlement des différends*, volume 3, numéro 3, Editions Yvon Blais, 2005.
- FELDHENDLER Daniel, *Théâtre en miroirs : l'histoire de vie mise en scène*, Téraèdre, Paris, 2005.
- FREIRE Paulo, *Pédagogie des opprimés*, Editions La Découverte & Syros, Paris, 2001.
- FIUTAK Thomas, *Le médiateur dans l'arène : réflexion sur l'art de la médiation*, Editions Erès, Toulouse, 2014.
- GUERRE Yves, *Jouer le conflit : pratiques de théâtre-forum*, L'Harmattan, Paris, 2006.
- LEU Lucy, *Manuel de la communication non violente : exercices individuels et collectifs*, Editions La Découverte, Paris, 2005.
- MEIRIEU Martine, *Se (re)connaître par le théâtre : école, éducation spécialisée, formation*, Chronique sociale, Lyon, 2002.
- MIRIMANOFF Jean, *Des outils pour la médiation en milieu scolaire : pour apprendre au quotidien à gérer les conflits et à prévenir la violence*, Editions Larcier, Bruxelles, 2013.
- MIRIMANOFF Jean, *Médiation et jeunesse : mineurs et médiations familiales, scolaires et pénales en pays francophones*, préface Jean Zermatten, Editions Larcier, Bruxelles, 2013.
- MORENO Jacob L., *Théâtre de la spontanéité*, Desclée de Brouwer, Paris, 1972.
- PINGEON Didier, *En découdre avec la violence*, Editions Ies, 2007.
- ROSENBERG Marshall B, *Enseigner avec bienveillance : instaurer une entente mutuelle entre élèves et enseignants*, Editions Jouvence, Genève, 2006.
- ROSENBERG Marshall B, *La communication non violente au quotidien*, Editions Jouvence, Genève, 2003
- STIMEC Arnaud, *La négociation*, 2^{ème} édition, Dunod, Paris, 2011.
- TIMMERMANS-DELWART, *Devenir son propre médiateur : Se connaître, communiquer, transformer les conflits*, Chronique sociale, Lyon, 2010.
- TIXIER Guillaume, *Le théâtre-forum : apprendre à réguler les conflits*, Chronique sociale, Lyon, 2010.
- TOURNIER Christophe, *Manuel d'improvisation théâtrale*, Editions de l'eau vive, 2003.

Sites internet :

- Association pour la Communication Non Violente en Suisse Romande, www.cnvsuisse.ch
- Canton de Vaud, Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, Unité PSPS, www.vd.ch/unite-psps
- Ecole Changer de cap, <http://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article75>
- Harvard Law School, Program On Negotiation, www.pon.harvard.edu
- La Fabrique Autrement D'Aloys K, www.lafadak.ch
- L'orientation scolaire et professionnelle, <http://osp.revues.org/1281>
- National Coalition Building Institute, www.ncbi.ch
- Organisme de justice alternative volterface, www.ojavoletface.ca
- Plan d'études romand, www.plandetudes.ch
- Site de Philippe Meirieu, www.meirieu.com
- Unesco, International Bureau of Education, www.ibe.unesco.org

ANNEXES

ANNEXE I

Défense orale de mémoire

Dans un premier temps, je souhaite faire ressortir les éléments essentiels de ce travail, et dans un deuxième temps ouvrir une réflexion sur la portée de ce travail.

Il serait souhaitable que les modes amiables de résolution des conflits prennent une place de plus en plus prépondérante dans la société actuelle. On peut d'ailleurs observer différentes tendances qui encouragent ces modes de résolution des conflits :

- premièrement : un travail de sensibilisation des juges et des avocats se fait actuellement,
- deuxièmement : des articles de journaux, des émissions de télévision et de radio tentent d'informer et de sensibiliser la population suisse,
- troisièmement : le message du Conseil fédéral relatif à l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile suisse ainsi que les lignes directrices du Conseil de l'Europe, encouragent à recourir à la médiation.

Dans ce travail de mémoire, ce qui m'intéressait c'était de rechercher comment développer et faire bénéficier chaque individu le plus tôt possible des capacités de communication utiles à un mode amiable de résolution des conflits. Le conflit faisant partie de notre quotidien, il me paraît nécessaire de savoir comment se responsabiliser et être actif dans la phase de résolution du conflit, de trouver une solution durable (car trouvée et choisie par les deux parties) ainsi que de diminuer les coûts et la durée de résolution du conflit.

En ce sens, informer ne me semblait pas suffisant. Je pensais qu'il était pertinent de faire intervenir activement les personnes dans le but d'intégrer le plus rapidement possible une logique comportementale de résolution amiable de conflit.

Je réalise que l'article de Marc Thomas intitulé « choisir les stratégies adaptées pour gérer les conflits » m'est resté en tête durant l'entier des phases de recherche et de rédaction de ce mémoire. Une attitude coopérative de conciliation, telle que l'évoque Marc Thomas, est le fruit d'un travail sur soi et d'un apprentissage expérientiel.

En pratiquant régulièrement un certain théâtre, j'avais l'impression – et mon mémoire tente de le démontrer – que cette attitude serait efficacement travaillée.

On peut se demander pourquoi passer par des ateliers de pratique théâtrale et pourquoi pas simplement passer par des cours de modes amiables de résolution des conflits ?

Il me semble qu'en pratiquant régulièrement le théâtre, les élèves peuvent acquérir presque inconsciemment des outils bénéfiques à une résolution amiable.

Il s'agit d'un processus travaillé, naturellement et indirectement enrichissant pour l'écolier dans une optique de résolution amiable.

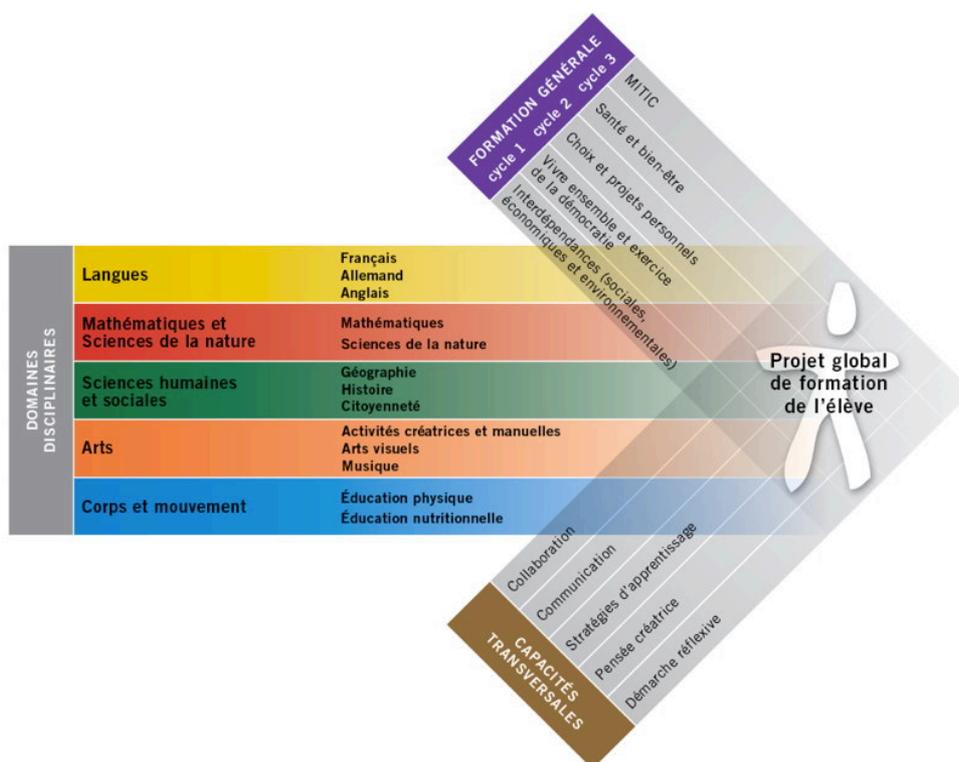
Ainsi, une attitude coopérative de conciliation serait travaillée et deviendrait, par un travail régulier, spontanée en situation conflictuelle.

En ce sens, mon interprétation de l'article de Marc Thomas en rapport avec la pratique théâtrale rejoint les idées d'Augusto Boal, et je souhaite terminer la première partie de cette présentation en reprenant une citation de mon mémoire : « créer dans le théâtre, dans la fiction, pour être mieux préparés à la créer dehors, après, réellement ».

Maintenant, j'aimerais amener un développement supplémentaire à la partie pratique de mon mémoire, intitulée « la mise en place d'une pratique théâtrale en milieu scolaire pour la prévention et la résolution amiable des conflits ».

Le projet auquel j'ai pensé pourrait être mis en pratique à tous les niveaux scolaires.

Prenons le schéma du projet global de formation de l'élève :



L'approche est en lien direct avec les domaines de la formation générale (santé et bien être, vivre ensemble et exercice de la démocratie) et des capacités transversales (collaboration, communication, pensée créatrice, démarche réflexive) et pourrait être intégré à une grande majorité de cours.

J'aimerais aborder une formation continue qui me semble pertinente en regard avec ce projet. Il s'agit d'un CAS (Certificat of Advanced Studies) en « animation et médiation théâtrales », proposé à la HEP, piloté par la Manufacture et qui en est à sa 5^{ème} édition. Cette formation s'adresse aux enseignants, aux professionnels du domaine théâtral, aux travailleurs sociaux ainsi qu'aux animateurs socioculturels. Elle est nouvelle et est amenée à se développer avec les éditions suivantes.

Elle vise à renforcer et développer des compétences dans la conduite de projets théâtraux, à transmettre des méthodologies de travail essentiels à la pédagogie du théâtre, à faire acquérir une palette d'outils et une légitimité pour mettre sur pied des activités théâtrales en milieu scolaire.

Cette formation a néanmoins un coût : le prix pour le programme d'étude complet est de 7'000.-. (Pour comparer: la formation pour être délégué PSPS ou médiateur scolaire se réduit à des frais d'inscription de 300.-). Néanmoins certaines institutions publiques entrent en matière pour une prise en charge financière partielle ou complète des coûts de cette formation (notamment la Haute Ecole Pédagogique pour les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel ; le Département de l'éducation de la culture et du sport dans le canton du Valais ; ou encore la Direction de l'instruction publique de la culture et du sport dans le canton de Fribourg).

J'ai eu un contact avec Yves Renaud (qui est la personne de référence à la HEP pour cette formation) qui a évoqué que pour les enseignants, cette formation a notamment pour mission de faire connaître le théâtre, que ce soit dans le cadre des cours de langue, d'éducation physique – et de manière plus intéressante en rapport avec ce mémoire – du cours de citoyenneté, et partant de la résolution des conflits. Cela peut se faire dans un cours, officiel ou facultatif. Yves Renaud, toujours, précise qu'à partir de cette formation, c'est aux animateurs, aux médiateurs et aux enseignants d'inventer comment mettre cette formation à profit.

La formation de structure en plusieurs parties, qui permettent notamment de:

- faciliter l'intégration d'une pratique théâtrale dans un projet global
- donner des outils concrets pour créer et animer des séquences théâtrales
- découvrir la mise en pratique de l'animation théâtrale et de la médiation théâtrale dans des contextes spécifiques (théâtre-forum, théâtre en entreprise, théâtre en milieu carcéral).

Il s'agit donc d'inventer, mais surtout de créer un projet plus global pouvant être adapté par chaque enseignant dans chaque établissement. Il faudrait sensibiliser tous enseignants afin d'en encourager quelques uns à suivre cette formation. L'initiative

personnelle de certains enseignants ne suffit pas, et le coût de la formation sans aide financière d'une institution publique peut facilement décourager.

Chloé Othenin-Girard, personne de contact à la Manufacture pour cette formation, évoque que pour les professionnels du domaine théâtral ayant suivi cette formation, les débouchés sont notamment de proposer des animations en milieu scolaire, et ce à tous les degrés du cycle. Lors d'animation en milieu scolaire, il est imaginable de prendre quelques heures (dans le cadre du Programme « Passerelles » il s'agit de 3 heures) en plus afin de former les enseignants à une base de pratique théâtrale et de les sensibiliser à cette thématique.

Maintenant vous pouvez vous demander pourquoi sensibiliser tous les enseignants et pas seulement ceux enseignant la branche « citoyenneté » ? Clairement, la résolution amiable de conflits se rattache à la branche « citoyenneté » et une certaine pratique théâtrale dans le cadre de ce cours pourrait faire ressortir des thématiques en lien avec le conflit.

Néanmoins, une pratique théâtrale dans le cadre d'un cours de langue ou d'un cours rattaché à la branche « corps et mouvement », même si la pratique théâtrale ne traiterait pas d'un sujet conflictuel, par sa pratique régulière elle peut amener des outils utiles à une résolution amiable des conflits (pratiquée en éducation physique, la communication non verbale pourrait être exercée – et en ce sens peut être mis en rapport avec le conflit).

Ainsi, voilà une idée de base, sujette à développement :

Un programme de pratique théâtrale avec des objectifs d'apprentissage en rapport avec les outils utiles à un mode amiable de résolution de conflits, une grille d'objectifs en rapport avec le Plan d'Etude Romand (notamment avec les capacités transversales travaillées et aspects de la formation générale) ainsi que des dossiers pédagogiques pour les enseignants afin de faciliter l'intégration d'une pratique théâtrale à un cours. Concernant les dossiers pédagogiques, il serait possible de s'inspirer de ceux élaborés dans le cadre du programme *Ecole-Musée*, qui sont concis et pratique, et ainsi facilite le travail des enseignants et donc les encourage à s'ouvrir à de tels projets. Les enseignants ayant suivi la formation continue « animation et médiation théâtrales »

pourraient collaborer à l'élaboration de dossiers pédagogiques, et ces dossiers pourraient être approuvés par l'Unité PSPS.

Il pourrait y avoir des enseignants relais ayant suivi la formation « animation et médiation théâtrales ».

Concernant les établissements qui proposent des cours facultatifs de théâtre, on pourrait imaginer une forme de Projet Peacemakers. Les élèves qui suivent ces cours facultatifs pourraient créer différentes pièces en fonction des problématiques et ces pièces serviraient de base pour du théâtre-forum ou du théâtre-playback.

En bref, il s'agirait d'une collaboration entre l'Unité PSPS, la HEP et la Manufacture, où les enseignants auraient un grand rôle à jouer.

Le tableau ci-dessous vous permettra de clarifier les propos évoqués :

Pratiques théâtrales :	Objectifs d'apprentissage (outils utiles à une MARC) :	Capacités transversales et formation générale (du PER) exercées :	Branches :	Thématiques abordées :	Dossiers pédagogiques :	
Création spectacle	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Adaptation personnelle - Créativité - Relations diversifiées 	<p>Capacités transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • collaboration • communication • Pensée créatrice • Démarche réflexive <p>Formation générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santé et bien être • Vivre ensemble, exercice de la démocratie • Interdépendances 	Langues	Libre.	(Comment mettre en place le projet théâtral, quelle durée, comment l'intégrer dans un projet plus global (l'avant, l'après), grille d'évaluation.)	
Improvisation théâtrale	<ul style="list-style-type: none"> - Estime de soi - Oser - Persuasion - Ecoute 		Corps et mouvement			Sciences humaines et sociales (citoyenneté)
Théâtre-forum	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Recherche d'alternative - Communication 		Corps et mouvement	Sciences humaines et sociales (citoyenneté)		Situations conflictuelles selon les problèmes de l'établissement, de la région, de l'actualité.
Théâtre-playback	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoute - Empathie - Reformulation 		Sciences humaines et sociales (citoyenneté)	Sciences humaines et sociales (citoyenneté)		Situations conflictuelles choisies par l'élève.

Pour conclure, je réalise qu'avec travail de mémoire d'un semestre limité à une cinquantaine de pages, il est difficile de réaliser un projet concret et abouti. D'abord, je devais regarder ce qui était mis en place, puis démontrer en quoi une certaine pratique théâtrale pouvait amener des outils utiles à une résolution amiable des conflits pour ensuite proposer un projet pertinent. J'espère néanmoins qu'avec ce mémoire et cette défense orale aujourd'hui j'aurais pu ouvrir une réflexion sur un projet riche pour l'individu dans une optique de relations humaines, de responsabilisation et de création de plus-value lors de conflits. Je pense véritablement que l'intégration de pratique théâtrale à différents cours permettrait l'acquisition d'outils utiles à une résolution amiable des conflits et améliorerait le climat scolaire, sans parler des nombreuses autres capacités qu'elle.

ANNEXE II

Interview de Pascal Morier, comédien et travailleur social :

Pourriez vous me rappeler votre parcours professionnel ?

J'ai une formation de travailleur social, de praticien formateur dans le domaine social et dans le cadre de cette formation j'ai été formé spécifiquement dans le domaine de l'analyse systémique. Par rapport aux idées de Boal et du théâtre de l'opprimé, y a quelque chose qui est dans la même lignée, c'est-à-dire on va voir une problématique à travers tout un système. Cette formation systémique m'a beaucoup plu.

On fait de la gestion de conflit lorsqu'on est éducateur social, mais il y a quand même un pouvoir, une posture qui fait qu'on maintient un cadre, on règlemente. Cependant, la gestion de conflit en terme de le faire émerger, de voir ce que l'on peut en faire n'est pas la priorité du travailleur social. En tant que praticien formateur, il y a néanmoins un volet autour de la gestion des conflits, et on parle aussi de médiation. Cela se développe, et toutes les formes de conflits sont représentées lorsqu'on est éducateur social.

J'ai ensuite fait la formation au Théâtre de l'opprimé à Paris, car j'ai été contacté par la Compagnie du Caméléon qui fait du théâtre-forum. Cet outil m'a tout de suite passionné.

La formation au théâtre de l'opprimé à Paris est-elle spécialisée dans le théâtre-forum ou s'agit-il de différentes formes de théâtre ayant comme base commune le théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal ?

Il s'agit d'une formation générale sur la base du théâtre de l'opprimé. J'ai fait la formation de cinq jours, qui était encore à l'époque animé par Augusto Boal lui-même, c'était une rencontre formidable dans ma vie. Il avait une passion énorme pour cet outil. Il avait vécu les dictatures au Brésil, donc en terme de conflits, d'oppressions il savait de quoi il parlait, il avait été emprisonné, torturé, etc.

Cette formation a été de l'ordre de la révélation. Le Théâtre de l'opprimé libère l'idée qu'on détient la vérité, donc libère l'idée qu'on a le pouvoir et amène l'idée qu'on est en co-construction et que si l'on veut être un peu plus intelligent et aller vers la régulation

de conflits interpersonnels et tous les autres conflits, il est important de mettre en commun des compétences et de demander quelles sont les compétences de l'autre. C'est un élément, de mon point de vue, qu'on devrait pouvoir faire en médiation, c'est-à-dire pouvoir relever les compétences des uns et des autres pour pouvoir améliorer une situation.

On peut même relever un certain contraste avec le Tribunal, notamment l'idée qu'on ne détient pas une vérité, qu'il n'y a pas une seule manière de trancher et que le conflit et son issue sont entre les mains des parties.

Oui, on peut tout à fait faire des parallèles avec un juge. On se redonne du pouvoir pour pouvoir être face à l'autre et ainsi co-construire avec l'autre, ou pouvoir décider que ce n'est pas la bonne personne avec qui construire et ainsi décider de s'arrêter là.

Pour moi, le Théâtre de l'opprimé est un outil dans lequel je me sens extrêmement bien, parce qu'il y a une immense part de « on redonne la liberté aux gens ».

Et lorsque Boal s'est réfugié en Europe à la fin des années soixantes, il pensait qu'il devrait se recycler en France, que son outil du Théâtre de l'opprimé allait devoir se modifier, car l'Europe ne vivait pas d'oppressions telles que de celles vécues au Brésil. Et il a tout de suite réalisé que cet outil était essentiel aussi en Europe. La liberté qu'on croit avoir, si on ne la prend pas pour soi-même, demeure un joli mot qui n'a que peu de sens.

J'ai ensuite travaillé beaucoup plus pour le Théâtre interactif du Caméléon, d'abord dans les écoles puis développer des interventions dans les entreprises et des formations pour adultes. Je travaillais encore en parallèle comme un collaborateur social, pour la prévention du VIH.

J'avais finalement trop de choses en même temps, j'ai donc décidé de devenir indépendant il y a quinze ans en ayant dans mon panel d'activité des outils artistiques, moins intéressants pour notre sujet du jour, mais en gardant principalement des outils autour de la communication. Il faut qu'il y ait un fond autour de la communication. Les gens m'intéressent à ce niveau là.

En général, quels sont pour vous les bienfaits d'une pratique théâtrale pour l'individu ?

Pour moi, le théâtre a à voir avec l'affirmation de soi. De par l'aspect technique de se produire, de collaborer avec des gens sur la scène, de par la structure, il y a quelque chose autour de la communication qui est très intéressant.

Concernant l'affirmation de soi, c'est moi qui interprète un personnage, je vais donner à ce personnage une force, des mots, des émotions, et pour ce faire je dois puiser en moi et chercher en moi ce qu'il y a de plus juste pour ce personnage. Et cela nécessite une introspection, pas du tout psychanalytique, mais qui fait que je dois être tel personnage en particulier, et que je cherche telle émotion en moi, et donc que j'ai cette émotion en moi.

L'introspection amène, de mon point de vue, une certaine affirmation de soi.

Ensuite, dans le fait de s'exprimer face à un public ou en répétition déjà face au metteur en scène et aux collègues, il y a une prise de parole et une forme de mise à nu. Des aspects techniques sur la manière de parler, d'utiliser sa voix et son corps sont travaillés. Le théâtre est un outil très complet, le corps dans son ensemble est sans arrêt en mouvement. Il s'agit d'un outil utile pour se connaître.

Puis il y a la communication avec des gens, avec un public, il va se passer quelque chose, en miroir. Les gens vont aimer, ne pas aimer, avoir des émotions, rire pleurer, etc. Il va y avoir un partage.

Le théâtre ne s'arrête en effet pas à la représentation scénique.

Non, et au théâtre on parle notamment de la technique du 4^{ème} mur, qui fait que lorsqu'on va voir un spectacle classique, le public est l'observateur d'une histoire, et les comédiens n'entrent pas en contact avec le public.

Je réalise que plus je vieillis dans le domaine théâtral, plus j'ai envie d'être en contact direct avec le public. C'est un outil d'exploration de soi-même.

Pourrait-on, par une pratique régulière du théâtre, en tirer des bienfaits dans l'optique d'une acquisition d'outils utiles à une négociation ou à une médiation ?

Le jeu est une manière de s'exercer sans danger autour de la communication. J'ai beaucoup travaillé dans une institution au début de ma carrière qui basait sa pédagogie autour du jeu. Je trouve extraordinaire de voir comment de « jouer à » enlève le danger. On met en scène des choses qui viennent de nous, des images, des repères, du vécu et on les joue sans avoir à l'esprit les dangers de la finalité ou des conséquences. En ce sens, les enfants ont un avantage, car ils ont une plus grande simplicité à jouer car ils ont la capacité de se mettre dans quelque chose qui n'est pas le moment présent, qui a une histoire et de pouvoir le jouer sans avoir l'aspect cérébral qui émet un jugement.

Dans les formations, j'encourage énormément les gens à venir jouer, car on se rend compte à quel point on a des compétences et que des préoccupations, qui semblent relever des enjeux de l'ordre de la vie ou de la mort, empêchent de les faire émerger, et bloquent nos compétences. Ainsi, l'entraînement est nécessaire. La vie, la communication et la médiation c'est de l'entraînement aussi. Ce n'est pas que de la théorie.

Je pense que les gens qui font des cours d'improvisation théâtrale, par exemple, ressortent avec des outils qu'ils vont pouvoir transposer. Et plus on en fait, plus il y a une aisance à pouvoir utiliser ce qu'on a réussi à mettre en place en formation.

Dans l'ouvrage « Médiation et jeunesse », le canton du Valais dit avoir eu recours au théâtre interactif du Caméléon dans le but de préparer les jeunes aux situations difficiles qu'ils peuvent rencontrer ; pouvez-vous m'en dire plus ?

La LDT (Ligue Valaisanne contre la Toxicomanie) amène l'idée d'un système de promotion et de prévention de la santé autour des questions qui touchent aux jeunes dans les écoles.

Le théâtre-forum peut être utilisé car on estime que des situations délicates existent. On va utiliser le théâtre-forum pour en parler, les mettre en jeu et voir quels outils on a pour faire évoluer ou régler une telle situation.

Concernant la part préventive, le théâtre-forum a une pertinence en terme d'outil de « et si un jour je suis confronté à ». Les enfants vont puiser dans leurs ressources, et c'est génial à voir. Prenons l'exemple du bouc émissaire: de voir ce que les enfants pensent, savent et réussissent à dire autour de cette problématique pour éviter et régler cette situation, est typiquement du domaine de la prévention.

J'imagine que le Valais voit en ce sens l'intervention de la Troupe du Caméléon comme une manière pratique d'amener des outils pour le futur.

Lorsque la Troupe du Caméléon est intervenue dans une optique de gestion des conflits en milieu scolaire était-ce de manière ponctuelle ou régulière ?

Cela dépend totalement des cantons et des établissements. Pour prendre un exemple : dans le canton de Neuchâtel, l'année dernière, Pro Juventute a décidé de faire une campagne de sensibilisation autour du cyber-harcèlement. On nous a donc contactés, et on a adapté un de nos spectacles pour qu'il soit utile dans ce but là. La campagne a duré deux semaines, avec des débats et visait toute la population. Il me semble intéressant de faire réfléchir toute une population autour d'une thématique.

Il y donc eu des représentations de théâtre interactif avec des enfants, des interventions avec les parents le soir, avec la police qui expliquait ce qui se passait dans le canton en terme de sexting, des affiches, etc.

Mais la majeure partie des écoles a des budgets pour la prévention, et la LVT en Valais et Reper à Fribourg ont mandat d'instaurer dans les écoles un programme de prévention pour les élèves, avec des problématiques en fonction de l'âge et de leur développement. Dans ce cadre là, le Valais avait décidé il y a quelques années de faire une grande action autour du tabac et on a ainsi construit un spectacle autour de la consommation de tabac.

Une école d'une autre région pourrait nous contacter pour sensibiliser sur la même problématique vu que notre spectacle est reproductible. Puis des enseignants ou des associations spécialisées peuvent faire un suivi, relancer le dialogue avec les élèves

concernant le théâtre-forum, les aspects légaux ou encore scientifiques autour de la même problématique.

Donc lorsque des interventions en milieu scolaire ont lieu, c'est plutôt dans un but de sensibilisation à une thématique en particulier.

Exactement.

Plus concrètement, comment se déroulent de telles interventions de la Troupe du Camélon ?

Prenons le spectacle dédié à la sensibilisation à la consommation de tabac. On est quatre comédiens, on apprend un texte, trois comédiens jouent et le dernier prend le rôle du joker (le meneur de jeu). Les trois comédiens jouent le spectacle, qui dure 15 minutes en moyenne, il y a une centaine d'élèves dans la salle (le maximum étant généralement 100 élèves). Le meneur de jeu explique le concept, les élèves regardent le spectacle puis les comédiens jouent une deuxième fois le spectacle et là les élèves vont lever la main et intervenir en disant ce qui ne va pas. Le meneur de jeu les incite ensuite à venir sur scène.

Y a-t-il toujours des élèves enclins à monter sur scène ?

Oui toujours. Plus ou moins facilement.

Les élèves viennent donc sur scène et on regarde comment cela se passe, ce que cela modifie dans l'histoire. Une forme de dialogue avec la salle se crée, l'idée de Boal étant de dire qu'il n'y a pas de spectateur mais des « spectActeurs », que dès qu'on est témoin de quelque chose on est acteur. La discussion dure pendant une heure et demie. A travers le spectacle on reprend les parties qui intéressent les élèves.

Parfois on essaie de diriger le jeu dans un sens, car on est quand même des adultes travaillant avec des enfants, et on a parfois le défaut de vouloir les inciter à parler de certaines choses. On ne leur donne pas la solution, mais on essaie de leur montrer que quelque chose dysfonctionne.

J'y vois des parallèles avec la médiation, en ce sens que le médiateur va poser un cadre, inciter à la réflexion et à l'inventivité, et ne doit pas amener les parties à une solution préconçue.

On est tout à fait dans le même état d'esprit. Il y a l'idée que la/les problématique/s émerge/nt du public et que ce ne soit pas une volonté de l'équipe du théâtre-forum de dire que tel ou tel aspect est l'élément problématique.

C'est malgré tout un peu « biaisé » par rapport à l'idée de base de Boal, qui est d'aller vers un public et de lui demander quelles sont ses oppressions et à partir de là construire avec lui du théâtre-forum. Mais Boal voyait le théâtre-forum comme un modèle de base flexible et ainsi adaptable à d'autres configurations.

Qui pourrait jouer le rôle du joker et des comédiens de base ? Forcément des comédiens formés ? Plutôt des adultes ou des enfants aussi ? S'il est envisageable que des enfants jouent ces rôles, la formation serait-elle trop conséquente ?

C'est intéressant mais j'aurais de la peine à y répondre.

En médiation scolaire, il est possible que des élèves prennent le rôle de médiateurs, cela s'intitule la « médiation par les pairs ». Il s'agit généralement plutôt de régler des problèmes de cours de récréation et des problèmes mineurs. Pourrait-on imaginer qu'avec un certain degré de formation (en ayant en tête un projet à plus ou moins long terme), des élèves puissent jouer le rôle de joker et/ou de comédiens de base ?

En principe oui, je ne vois pas ce qui pourrait l'empêcher. Il faudrait voir au niveau du temps à disposition pour la formation. Le joker a un rôle particulier dans le théâtre-forum, c'est un personnage naïf qui doit essayer de faire de la reformulation, qui n'a pas d'a priori, pas de préjugés, donc c'est très délicat comme rôle. Mais il n'y a pas de raison à ce que des élèves n'y arrivent pas.

J'ai fait quelques expériences avec des écoles où c'était des élèves qui créaient un théâtre-forum pour d'autres élèves. Ils devaient déjà être comédiens face à d'autres élèves qui avaient le même âge qu'eux. Dans cette situation le joker était un adulte.

J'ai aussi remarqué qu'il y a la peur de l'adulte accompagnant, de l'école, de l'institution qui a besoin d'avoir un cadre référent, etc.

Dès quel âge peut-on pratiquer le théâtre-forum et avec combien d'élèves ?

Les enfants comprennent l'idée qu'ils viennent jouer quelqu'un d'autre, qu'ils viennent remplacer un comédien, dès l'âge de 9 ans plus ou moins. On a essayé de faire du théâtre-forum avec des plus petits, cela ne marche pas, car ils viennent eux-mêmes en scène. C'est comme s'ils mettaient leur vie en jeu, ils n'ont pas le recul nécessaire pour comprendre qu'ils viennent remplacer un personnage.

Et en terme de nombre d'enfants pour qu'un atelier soit le plus efficace possible ?

Idéalement il faudrait un atelier avec une douzaine d'enfants. C'est possible avec une classe entière mais c'est plus inconfortable, et cela implique une gestion de groupe, etc. mais c'est possible.

Donc idéalement scinder la classe en deux semble le plus approprié pour que ce soit intéressant sur un plan individuel.

Ce qui est aussi intéressant si on scinde une classe en deux, c'est également de faire émerger ce qui leur semble problématique et de voir si les deux groupes vont faire ressortir les mêmes oppressions ou pas.

Donc pour résumer, vous pourriez imaginer une pratique du théâtre-forum plus ou moins régulière dans un cadre scolaire ?

Je pense que d'utiliser les outils du théâtre de l'opprimé, sans forcément se focaliser uniquement sur le théâtre-forum, en classe une fois par semaine ne peut être que bénéfique.

Et ces élèves vont acquérir des outils qui seront transposables dans la vie quotidienne. Moi qui en fait depuis plus de vingt ans, je vois à quel point, même dans mes relations privées, ces outils sont intégrés et font partie de ma manière de communiquer.

C'est comme la CRP (Communauté de Recherche Philosophique) qui est proche du théâtre-forum dans le sens que cela correspond à l'idée d'ouvrir une discussion autour d'une thématique et qu'on ne cherche pas le juste ou le faux, mais qu'on cherche à développer des points de vues, à développer un esprit critique. Et les expériences qui ont été faites par la CRP (qui est aussi un mouvement très en vogue qui a de la peine à démarrer en Suisse) dans des classes à l'année par des enseignants, sont géniales. On remarque que les élèves font émerger rapidement des compétences et des habilités de communications.

J'ai uniquement fait deux journées d'initiation à la CRP, mais des collègues du Caméléon sont formés à la CRP, et on propose désormais comme suivi du théâtre-forum de pouvoir animer des CRP. Je trouve cela fascinant.

Lorsque vous parlez des « outils du théâtre de l'opprimé », quels sont selon vous les principaux ?

Il y a un tas d'exercices « brise-glace » que Boal a énormément développé car cela touche la communication non verbale. Et cela me semble primordial avec des jeunes. Il s'agit de sculpture, de théâtre-image. S'il y a un conflit dans une classe, c'est important de demander à ce qu'il soit mis en image, avant même de parler. Mettre en image c'est d'abord montrer ce que cela me fait.

Puis, il faut parler de l'arc-en-ciel du désir que Boal a développé, qui est une manière de dire qu'il y a un problème et de voir comment le mettre en scène ; toute une construction est faite autour de cela, par étapes. Et même si cela n'aboutit pas à du théâtre-forum, il y a déjà un tas de choses qui vont vers une résolution.

Le théâtre-image et l'arc-en-ciel du désir sont véritablement les deux outils de Boal, qu'ils aboutissent ou non au théâtre-forum.

Mais tout est possible autour de ces outils de base, et Boal le disait lui-même « créez, inventez de nouvelles choses, c'est fait pour ».

Vous avez évoqué plus tôt le fait que le joker avait une tâche de reformulation.

Yves Guerre dans son ouvrage « Jouer le conflit » évoque que les comédiens-intervenants n'ont pas leur propre rôle en tant que personne privée, mais se mettent au service d'une certaine empathie, s'engagent dans la conduite de la séance et choisissent de coopérer à une recherche transformatrice, n'émettent et ne vérifient pas que la solution soit objectivement juste, mais vérifient uniquement qu'elle convienne aux parties, vérifient que toutes les opinions aient pu être exprimées et discutées dans leurs conséquences.

Est-ce qu'on pourrait faire des parallèles entre les comédiens formés, comme l'évoque Yves Guerre, ou le joker, comme vous l'avez évoqué, et le rôle de médiateur ?

Oui. Je pense que les habiletés nécessaires au rôle de joker sont très proches des habiletés nécessaires à un médiateur. S'agissant du comédien-intervenant, il est plutôt révélateur, il se met au service de quelque chose, il va pousser de manière à faire émerger chez le public des habiletés de communication. Alors que le joker doit avoir les habiletés similaires à celle du médiateur. Quand j'entends Cinthia Lévy parler de médiation, je me rends compte qu'il y a réellement des parallèles à faire.

Pouvez-vous me rappeler plus précisément en quoi consiste le rôle du joker ?

Il pose un cadre, IL explique les règles, il fait le lien entre la scène et la salle. Si on imagine qu'il y a deux parties, la scène et la salle, le joker va les faire communiquer.

Puis, au moment où un membre du public intervient, il y a réellement les mêmes habiletés qu'un médiateur : il doit comprendre ce que la personne est en train de dire, clarifier et vérifier si on a bien compris son intention, puis laisser faire ce qui se passera sur scène entre cette personne et le comédien-intervenant. Le joker devra ensuite

arrêter la scène, faire une synthèse, reformuler ce qui s'est passé, vérifier auprès de l'un et de l'autre si cela a modifié les choses dans la perception qu'ils ont de la situation. Selon moi, il y a des compétences qui sont vraiment les mêmes que celles d'un médiateur.

Quand est-ce que le théâtre-forum s'arrête-il ? Lorsque les différentes options sont testées ? Il n'y a jamais une solution trouvée qui y met un terme ?

Une fois qu'un spectateur est venu tester son hypothèse sur scène, le joker va renvoyer à la salle, dire qu'une possibilité a été vue, et demande si d'autres spectateurs ont des alternatives. Et cela s'arrête au moment où la salle ne réagit plus, lorsque personne n'a plus rien à suggérer. On ne cherche pas d'accords. Le joker va néanmoins régulièrement faire une synthèse des propositions qui ont été faites. Par exemple « face à un racketteur les possibilités sont selon ce que vous public avez émis : la fuite, l'appel à la police, la parole, etc. ».

Concernant les consignes que le joker doit évoquer au début, cela est toujours fait de manière rapide et concise ?

Oui, les consignes sont extrêmement simples. « Vous allez voir une pièce sur cette thématique et on va chercher avec vous des pistes et des solutions pour que cette histoire se passe mieux dans sa finalité ». L'histoire se finissant de manière dramatique, le but est de changer ce drame final. « Vous allez ensuite revoir le spectacle une deuxième fois, et lorsqu'il y a un moment où vous vous dites que vous feriez autrement, vous arrêtez le spectacle et on regarde ce qui peut se passer avec votre alternative ».

D'accord, quitte à revenir par la suite clarifier ou rajouter un point de la consigne de base ?

Oui et cela peut arriver. On cherche des solutions qui vont améliorer la situation. Si quelqu'un lève la main en disant « moi je pense qu'il faut prendre une arme et tirer », on va rappeler que le but est d'améliorer la situation.

Ce qui est très facile dans le théâtre-forum, c'est que l'objectif est d'échanger autour d'une thématique. Peut être qu'en médiation les objectifs sont plus pointus ou délicats.

Pour terminer, travaillez-vous ou avez-vous été formé avec les principes de Rosenberg de communication non-violente ? S'agit-il d'une base théorique pour vous ?

Le théâtre du Caméléon est formé à Rosenberg. On fait une fois par année une formation continue, et on a eu une formation Rosenberg une fois.

On retrouve dans les outils de Rosenberg certains éléments communs. Personnellement je trouve qu'il y a quelque chose de mécanique, et qu'il faut que cette technique de communication soit très intégrée à une pratique, sinon ce n'est pas du tout naturel. Il faut voir cela comme une base théorique, on ne peut pas mettre en pratique directement les 4 principes de bases. Mais pour expliquer le b.a.-ba et poser un cadre théorique, c'est très essentiel, mais toujours à intégrer dans un tout. D'où l'idée de dire qu'il faut pratiquer le théâtre-forum, car plus on le pratique, plus ces outils théoriques seront assimilés, sans avoir à réfléchir à une formulation reprenant les principes de base de Rosenberg.

Annexe III

Interview de Mme Sophie Schubert-Gründisch, responsable cantonale de la médiation scolaire :

Il m'intéresserait dans un premier temps d'avoir votre définition de la médiation scolaire (ce qu'elle englobe, ses différences avec la médiation « pour adulte », les différences qui existent entre cantons).

En médiation scolaire il existe des différences entre cantons. Dans le canton de Vaud, ainsi que dans le canton de Neuchâtel et de Fribourg si je ne me trompe pas, les médiateurs sont des enseignants, avec une tâche particulière dans leur établissement, tâche pour laquelle ils sont déchargés d'une partie de leur enseignement pour leur activité de médiateur scolaire. Pour ce faire, ils ont suivi une formation ad hoc, formation post-grade qui se donne à la HEP. Je trouve cela important, car leur première tâche étant d'enseigner, ils sont en contact quotidien avec des élèves, et ils le seront aussi dans leur tâche de médiateur. Ils sont ainsi déjà connus sur le terrain.

Il me semble que ce n'est pas pareil dans tous les cantons. A Genève, par exemple, il s'agit d'une cellule extérieure.

S'agissant du terme de « médiation scolaire » :

Lorsqu'on parle de médiateur scolaire, on s'imagine souvent l'adulte-arbitre qui se trouve entre deux élèves ou deux groupes d'élèves pour essayer de comprendre ce qui s'est passé dans une situation de conflit. Il s'agit, en effet, d'une partie du métier de médiateur, mais ce n'est pas la seule. La fonction a évolué, et elle englobe également toute une partie d'accompagnement, qui n'est pas un accompagnement au sens thérapeutique (car dans les écoles vaudoises il existe pour cela des psychologues scolaires), mais plutôt un accompagnement d'élèves de façon individuelle par rapport à tout ce qui pourrait leur arriver et qui serait difficile à gérer pour eux. Ainsi, on n'est pas forcément dans le conflit. D'après les bilans de médiations scolaires que je reçois et que j'analyse, les conflits ne représentent qu'une partie des tâches des médiateurs, et cela se remarque surtout chez les petits. Lorsque l'élève grandit, le médiateur est plus sollicité

dans des tâches d'accompagnement, tels que mal-être ou difficultés spécifiques et son consistera à aiguiller et éventuellement rediriger l'élève vers une aide thérapeutique interne ou externe à l'école.

D'après les bilans que vous avez évoqué, les médiateurs travailleraient plus l'aspect conflictuel avec les petits. Est-ce qu'il y a moins de conflits chez les plus grands, ou est-ce simplement que ces derniers consultent moins le médiateur lorsqu'il y a conflit ?

Chez les élèves plus âgés, il ressort qu'il s'agit d'accompagnement plus que de conflits, d'après les bilans de ces dernières années.

Ensuite, un autre aspect typique du canton de Vaud est l'aspect collectif au sein de l'établissement dans lequel travaille le médiateur. Il fait en effet partie de l'équipe PSPS (Promotion de la Santé et Prévention en milieu scolaire), il apporte ainsi son regard dans une équipe au sein de laquelle des projets seront réfléchis et élaborés. Il s'agit d'une évolution qui dure depuis plusieurs années. Les tâches sont multiples : l'aspect individuel et collectif de la prévention sont travaillés. Le médiateur est également sollicité pour faire des interventions en classe lors de dysfonctionnements ou de difficultés relationnelles. Les écoles sont donc très bien outillées dans le canton de Vaud. On est passé de l'adulte formé, expert, qui sait ce dont a besoin l'élève à l'adulte qui demande à l'élève ce dont il aurait besoin et mettra en place quelques chose qui répondra à ces besoins. Le regard de l'adulte est, en effet, différent de celui du jeune. On n'est plus du tout dans de l'éducation à la santé, comme on l'a été durant de nombreuses années, ce paradigme-là a changé et je le trouve extrêmement intéressant.

On aimerait toujours plus que les élèves soient participants de ce qui se passe dans leur école afin de créer un climat d'appartenance, un climat de classe et un climat scolaire.

On aurait donc dans les finalités de la médiation scolaire une dimension individuelle (gestion de conflits), une dimension collective (prévention) et éventuellement une aide sous la forme d'outils proposés à l'élève pour permettre de gérer les conflits d'aujourd'hui et de demain ?

On répond en effet aux trois volets. L'aspect collectif existe depuis longtemps et se développe encore plus grâce aux équipes PSPS. Il y a encore un travail à faire pour permettre aux collègues de comprendre ce que fait l'équipe PSPS, pour les faire adhérer, les faire participer dès le départ à la réflexion pour mettre en place un projet.

Le médiateur fait en permanence de la prévention, même lorsqu'il est en train de gérer un conflit, il explicite les choses et ainsi fait de la prévention. Mais je pense qu'actuellement il est encore beaucoup appelé en situation de crise, en situation de réaction. Il faut qu'à partir de ces réactions et situations de crises on entame une réflexion de prévention.

Et quelles sont à vos yeux les pratiques en place les plus parlantes en terme de prévention des conflits ? Avez-vous des exemples de pratiques que les médiateurs utilisent dans leurs tâches collectives ?

Depuis quelques années, on trouve important que les médiateurs et tous les membres de l'équipe PSPS soient formés ensemble. Ils ont pu notamment être formés à des « espaces de parole et de lien » dans le but de les animer. C'est une façon de désamorcer, de prévenir, de discuter de choses dont il n'est pas forcément possible d'aborder en période scolaire. Ces espaces de parole sont offerts aux élèves de l'établissement scolaire.

Qui est présent lors de ces « espaces de parole » ?

Une classe entière ou un groupe d'élève est présent, ainsi que l'enseignant de la classe ou/et d'autres enseignants intéressés. C'est très flexible.

Et ces espaces de parole et de lien sont-ils pris hors des périodes scolaires ?

Ils peuvent être pris pendant ou en-dehors des périodes scolaires, cela dépend de ce que la Direction de l'établissement met à disposition, et du temps que l'enseignant est prêt à accorder.

Il existe également d'autres interventions plus ciblées par rapport à une thématique, si les enseignants se rendent compte d'une problématique récurrente par exemple. Les

médiateurs et enseignants doivent se concerter et un esprit de collaboration doit avoir lieu, car le médiateur ne va pas remplacer l'enseignant, ce dernier sera toujours dans sa classe après.

Quand j'ai lu votre plan, j'ai vu apparaître le programme Vers le Pacifique, et il y en a d'autres comme celui-là, où des outils sont mis à disposition d'enseignants afin de les utiliser avec des petits, car il est important de commencer déjà très tôt. Au sein de l'Unité PSPS ce n'est pas notre mission, car on travaille en milieu scolaire, mais on devrait pouvoir commencer déjà dans les crèches, dans le para- et le périscolaire, c'est là que la socialisation débute. Il est aussi important d'apporter des outils aux enseignants, ils ont des compétences transversales et doivent également travailler sur le bien-être de l'écopier et le climat scolaire. Et ces outils ont l'air pratiques et faciles d'utilisation.

Autrement, au niveau de l'intervention dans les classes, le médiateur a encore du travail pour établir une bonne articulation avec ses collègues enseignants. Un esprit de collaboration existe mais plus au sein de l'équipe PSPS. La plupart des écoles ont une équipe PSPS et leurs tâches et missions sont connues.

Au sein de l'équipe, le travail cible souvent des volées d'élèves, pour comprendre ce dont ils ont besoin. Avec les charnières de cycles, on se rend compte qu'il est important de travailler le sentiment d'appartenance notamment. On développe de plus en plus ces « facteurs de protection », tout ce qui est en rapport avec l'appartenance à l'école, les amitiés diversifiées, la collaboration, l'estime de soi, etc. Les projets s'insèrent pour que ces facteurs là soient développés. Et pour ce faire, les enseignants doivent être partie prenante.

Malgré le peu de recherches abouties et donc de résultats probants, que pensez-vous de la médiation par les pairs ? Et du projet Peacemaker du NCBI (National Coalition Building Institute), à l'école Charrat par exemple ?

Lorsque j'ai commencé la médiation il y a plus de quinze ans, la médiation par les pairs était un outil beaucoup plus utilisé que maintenant. Cela s'est pratiqué dans quelques établissements du canton de Vaud, puis cela a disparu. Il reste un ou deux

établissements où la médiation par les pairs existe encore. Il y a pourtant souvent de bonnes explications, les projets sont bien conçus et cela se passe bien. Mais la route tourne et des outils qui ont disparus redeviennent actuels. Actuellement, par exemple, il y a un regain d'intérêt pour la médiation par les pairs. Certaines problématiques de conflit, du harcèlement par exemple, font que la médiation par les pairs intéresse à nouveau.

Y a-t-il des explications au fait que la médiation par les pairs ne parvient pas à s'établir sur la durée ?

Je pense que cela s'explique en partie par le fait que cela fonctionne dans un petit établissement, comme le projet Peacemaker à l'école Charrat, dans un bâtiment de huitante élèves par exemple. Dans le canton de Vaud, où il y a des établissements qui dépassent mille élèves. Il peut y avoir une explication géographique et si la médiation par les pairs était structurée par bâtiments selon les besoins de chaque bâtiment, cela pourrait mieux fonctionner.

Ensuite, je pense que la formation dispensée à l'élève-médiateur lui est extrêmement utile, *à lui*. Ainsi, les élèves formés, *eux*, s'en sortaient bien et parvenaient à acquérir les bons facteurs de protection, mais pas forcément les autres camarades de classes pour lesquels ils étaient présents.

De plus, malgré le fait que des supervisions sont organisées, que des adultes et des médiateurs sont à leur disposition, je ne peux m'empêcher de penser que ces élèves-médiateurs doivent beaucoup porter sur leurs épaules.

Mon avis n'est donc pas encore tranché en la matière, et je pense que s'il est possible de le pratiquer dans un espace restreint avec un petit groupe d'élèves, cela peut fonctionner.

J'ai pu lire sur le document du Département de la santé publique et de l'action sociale concernant le projet d'établissement en PSPS que des interventions de spectacles pouvaient être mises en place. Lorsque cela a lieu, est-ce de manière ponctuelle ou régulière ?

Dans le canton de Vaud, je pense qu'on a des deux. Par contre, notre vision ici à l'Unité PSPS est de faire voir à l'établissement scolaire qu'ils ont une équipe avec des experts, des gens formés qui vont aller rechercher les besoins des élèves, et que d'après les besoins qui ressortent un projet peut être construit autour d'une problématique. Le théâtre-forum peut être un des aspects du projet. Mais il ne faut pas faire du théâtre-forum pour faire du théâtre-forum, sinon on tombe dans du ponctuel et l'élève peut se permettre de rester passif. Il faut travailler en amont avec une préparation, une participation active lors de l'animation du théâtre-forum, et un après selon ce qui ressort de l'expérience.

Il faut, en effet, que le théâtre-forum soit intégré dans un tout, dans un projet. Et cela se passe-t-il couramment ?

Oui, cela se fait, car les équipes sont au courant qu'on existe. Pas tous les projets élaborés dans les établissements passent par nous, car le passage ici à l'Unité se fait pour des raisons de subsides financières.

Il faut savoir que le théâtre-forum est une forme de prestation externe utilisée, mais que le premier pas est déjà de regarder les ressources existantes au sein de l'établissement. Il ne faudrait pas recourir à des prestataires externes uniquement pour éviter une surcharge de travail, mais idéalement pour que la construction du projet soit bien élaborée.

Donc en soit le théâtre-forum vous semble tout de même pertinent, s'il est appliqué de manière régulière et intégré dans un projet, dans une optique de prévention de conflits et d'apports d'outils utiles à une gestion de conflits futurs ? Si je lis le document « orientations pour les activités de l'équipe PSPS » à la page 10 (évoquant le fait que les projets PSPS ont pour objectif de favoriser chez l'élève notamment : une bonne estime de soi, des capacités de tolérance face à la frustration, des capacités d'adaptation personnelle, des capacités à faire face aux situations rencontrées, le développement de la créativité), ou le document « la médiation en milieu scolaire dans le canton de Vaud » aux pages 5-6 (relevant le fait que la médiation s'inscrit dans un triple objectif : favoriser l'amélioration du

climat d'établissement, développer l'autonomie des élèves face à leurs difficultés et développer des attitudes favorables à la convivance) et à la page 11 (qui évoque l'importance de permettre à chacun de découvrir sa responsabilité dans ses relations à autrui en apprenant à vivre des conflits constructifs et respectueux), j'ai l'impression qu'une pratique du théâtre, et une pratique du théâtre-forum de manière régulière ne peut être que bénéfique.

J'imagine que cela peut être un des outils utiles au développement de telles compétences. Mais j'ai vu dans votre plan que vous évoquiez dans votre travail de mémoire la simple pratique théâtrale en général, et je pense que cela développe d'autant plus ces compétences. En effet, que ce soit en cours supplémentaire, optionnel, intégré à un cours de français ou autre, les élèves peuvent construire ensemble, écrire, participer, créer, apprendre à collaborer, gérer une certaine frustration et en ce sens la pratique du théâtre en général est un outil encore plus complet.

Un membre de la Troupe du Caméléon m'a parlé du fait que le théâtre-forum pouvait aboutir à un spectacle.

C'est vrai qu'en ce sens la pratique du théâtre-forum peut devenir régulière. Mais lorsque des comédiens formés en théâtre-forum interviennent, il y a généralement une centaine d'enfants réunis pour une séance de théâtre-forum, et donc très peu d'élèves participent réellement. Il faut donc que cela entre dans le cadre d'un projet plus large, construit au sein de l'école.

Une pratique du théâtre peut être un outil complet pour l'élève, et les enseignants peuvent suivre quelques heures de formation afin d'avoir quelques bases. J'avais, par exemple, suivi quelques cours pour avoir des bases de théâtre puis les élèves avaient écrit un texte, avec une partie en italien avec moi, une autre en latin avec une autre enseignante. J'avais passé du temps avec mes élèves sur un projet, qui, finalisé a pu donner lieu à des représentations. L'important est que chacun puisse trouver le rôle qui lui convient, puisse oser prendre des risques car certains élèves gardent des choses pour eux, n'osent montrer ce qu'ils savent et il faut aller au delà de cela.

Un comédien de la Troupe du Caméléon disait justement à ce propos que le théâtre permettait de prendre des risques, de communiquer et de tester des hypothèses sans danger.

Exactement.

Une pratique régulière du théâtre en milieu scolaire dans un but de prévention et d'apports d'outils utiles à une résolution amiable des conflits vous semblerait-elle utopique ? Sous le modèle de Peacemaker par exemple, avec une semaine de sensibilisation pour tout les membres de l'école, la formation de quelques élèves et celle de quelques enseignants sur quelques journées.

Je trouve essentiel qu'il y ait une sensibilisation de tous les adultes de l'école, et non seulement du corps enseignant, mais que cela englobe les secrétaires et le concierge aussi par exemple. Cela me rappelle un établissement qui pratiquait la culture de la médiation, où il y avait une adhésion à un projet global. Cela a bien tenu, jusqu'à ce qu'il y ait des changements au sein des adultes. Ce n'était ainsi pas forcément des élèves, mais plutôt des adultes qui étaient formés.

Il est vrai que je ne me rends pas compte de la flexibilité et de la disponibilité du corps enseignant et de la Direction de l'établissement à l'idée de prendre du temps pour ce genre de projet.

C'est vrai que c'est un choix et une discussion qui doit avoir lieu au sein du Conseil de la Direction de l'établissement.

Cela signifie que cela pourrait énormément varier selon l'école.

J'ai l'impression qu'il y a peut-être quelque chose à faire et à utiliser dans la spontanéité des petits, ces derniers ayant généralement envie de se mettre en scène. Ensuite s'agissant de la forme, du temps, de l'espace, cela dépend de l'établissement scolaire. Il faut aussi réfléchir au but dans lequel cela se fait. Il y a une vision de l'enseignant sur son enseignement qui est extrêmement variable. Pour moi, c'était une évidence depuis

longtemps que si je ne faisais pas d'activités avec mes élèves pour mieux les connaître, nos rapports seraient plus compliqués et que j'allais être moins à l'aise. A d'autres moments, il fallait tenir le programme et avancer, et cela ne laissait aucun temps pour d'autres activités. C'est réellement une question d'investissement de la part de l'enseignant. Il faut que le monde adulte de l'école prenne le temps de discuter de ces choses là. Chaque établissement a son rythme, chaque équipe PSPS se forme, se construit, communique à sa manière et il s'agit de processus extrêmement lents à mettre en place. Si en plus des changements au sein des adultes ont lieu, cela déséquilibre et ralentit le processus.

En revanche, faire de petites actions, de petits projets, régulièrement, sur un thème ou un autre est plus facile à mettre en place. Un projet d'établissement est un grand projet, mais il ne doit pas forcément concerner tout l'établissement, il est possible de se concentrer sur certains groupes d'élèves.

J'ai pu lire dans le document « médiation en milieu scolaire » que la médiation est rattachée à l'équipe PSPS lorsque celle-ci est constituée. L'équipe PSPS est-elle constituée dans une majorité de cas ?

Dans une école, il devrait y avoir un médiateur et un délégué, ce n'est pas toujours le cas, mais sur les 129 établissements scolaires, il n'y en a que deux qui n'ont pas de médiateur. Donc le rôle du médiateur est bien compris dans le canton. Ces deux enseignants, avec des tâches particulières, sont sous la hiérarchie de leur directeur d'établissement. Et l'unité PSPS est une hiérarchie de métiers, on n'est pas des ressources humaines pour les médiateurs. Puis au sein de l'établissement, il y a les infirmières et les médecins scolaires. Et toutes ces fonctions existent, parfois d'autres s'y rattachent (par exemple l'aumônier). Le médiateur peut être le moteur pour que cette équipe se constitue. Et lorsqu'elle est constituée, le médiateur en fait partie.

On est encore en plein processus, il existe encore de grandes différences entre la scolarité obligatoire et la post-obligatoire. C'est en train de se mettre petit à petit en place.

S'agissant du bilan des médiateurs scolaires, j'ai pu trouver celui des années 2012-2013, a-t-on déjà les rapports des années suivantes ?

Ils ne sont pas encore publiés non, mais ils vont sortir tout prochainement.

Annexe IV

Echange d'email avec Benoit Bailleul, coordinateur de la section romande de NCBI Suisse :

J'ai pu lire que le projet avait déjà fait ses preuves dans plus de 1'500 classes. Pourriez-vous m'indiquer quelques noms d'établissements scolaires (ou lieux) où cela a pu être mis en place ?

Le projet a plus de 10 années d'existence, principalement en Suisse alémanique. Pour l'instant, en Suisse romande, seule l'école de Charrat (au Valais) a bénéficié de ce projet. Je suis actuellement en train de développer des nouveaux projets qui devraient voir le jour lors de la prochaine année scolaire. Vous pouvez écouter une émission de radio à ce sujet : <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/vacarme/7498855-vacarme-du-01-03-2016.html>

Le projet n'a malheureusement pas été autorisé sur le canton de Vaud par l'unité cantonale PSPS.

Le programme est destiné à s'inscrire dans la durée. Est-ce généralement réalisé dans les classes initiant ce projet ?

Oui, c'est un gros investissement pour un projet d'établissement qui n'a de sens que sur plusieurs années.

Dans quel type d'établissement cela est-il possible ? (En terme de nombre d'élèves)

Tous types et taille d'établissement en primaire, secondaire 1 ou spécialisé.

Et si l'établissement est trop grand, ce qui est le cas de nombreux établissements romands à plus de 1'000 élèves, est-il imaginable d'opérer par bâtiment ?

Oui, bien-sûr, on peut adapter le projet en fonction de la taille et prendre en considération le fait qu'il y a plusieurs bâtiments. Les Peacemaker apprennent à collaborer entre eux, donc plus on multiplie les échanges et plus le projet en bénéficie.

Les élèves peacemakers ne sont-ils pas les seuls réels bénéficiaires de cette démarche ?

Il y a une semaine autour du thème de la Paix qui est organisée la première année et qui bénéficie à tout l'établissement, y compris le corps enseignant qui est formé et sensibilisé aux problématiques de violence.

Les autres élèves parviennent-ils à développer des compétences pour résoudre un conflit à l'amiable ? Si oui, quels sont les critères d'une telle réussite?

Oui, ils sont sensibilisés à l'idée que l'on peut apprendre à résoudre des conflits. C'est un apprentissage et la réussite, c'est quand ils sont reconnus par leurs pairs.

Les élèves peacemakers, bien que supervisés et pouvant recourir facilement à l'aide des adultes, n'ont-ils pas trop de responsabilités ?

Les PM n'interviennent que dans certaines conditions sur les conflits (par exemple avec des enfants du même âge ou plus jeunes, etc.), apprennent à demander de l'aide, et enfin n'interviennent que s'ils en ont envie. Ils peuvent aussi se soutenir les uns les autres et alterner des rôles aux différentes pauses.

Annexe V

Schémas de Marc Thomas¹⁴⁰:

Schéma 1 : Détermination et adaptabilité sont constitutifs de l'être humain :

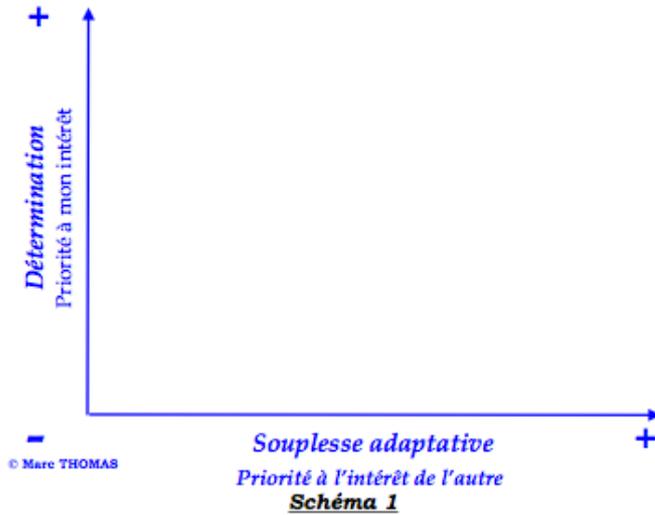


Schéma 2 : Des positionnements et stratégies *spontanés* en situations difficiles :



¹⁴⁰ THOMAS M, Choisir les stratégies adaptées pour gérer les conflits, in « Revue de prévention et de règlement des différends », 2005.

Schéma 3 : Des positionnements et stratégies *travaillés* en situations difficiles :

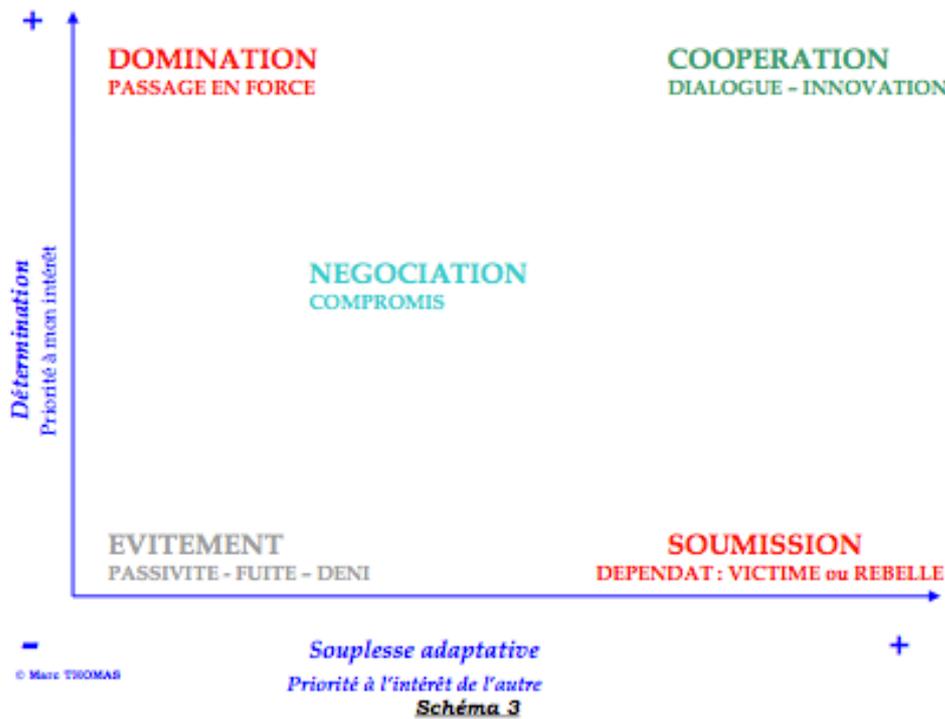


Schéma 4 : Antipathie, « sympathie », apathie, empathie :

